

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

**Conflits intercommunautaires liés aux
ressources naturelles entre les
Mousgoum et les Arabes Choa dans la
région de l'Extrême-Nord Cameroun :
Causes, analyse des stratégies des
acteurs et propositions de solutions.**

Auteur : BIYAG Boris Judicaël
Promoteur(s) : AMOUGOU Joseph Thierry
Lecteur(s) : POLEPOLE Patient
Année académique 2022-2023
Master en Sciences de la population et du développement.

DECLARATION DE DEONTOLOGIE

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à ma feuë maman Ernestine NGO NAG.

REMERCIEMENTS

Après une période de dévouement acharné pour la rédaction de ce mémoire, il est essentiel de rendre grâce au Divin qui nous a guidés tout au long de ce parcours académique.

Cependant, la clôture de ce travail ne saurait se faire sans exprimer notre profonde gratitude envers les individus qui ont contribué de manière significative à notre projet, que ce soit de près ou de loin. Nos remerciements s'adressent particulièrement aux personnes suivantes :

- À l'ensemble de nos enseignants à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, dont la transmission de leurs connaissances a été d'une grande valeur ;
- À notre superviseur, Monsieur Joseph Thierry AMOUGOU, pour sa présence constante et son suivi diligent, même pendant ses périodes de congé ;
- À Monsieur et Madame OWONO, dont le soutien moral et financier depuis mon arrivée en Belgique a été inestimable pour poursuivre mes études sans entraves ;
- À mon père, mes frères et sœurs, qui malgré la distance, ont toujours été un pilier de soutien ;
- À Martin NGOSSO, dont l'assistance a été infaillible au cours de ces dernières années ;
- À ma petite amie Nancy LIODO, dont le soutien considérable a été d'une grande aide durant cette période ;
- À mes collègues de promotion ;
- À mes amis.

Votre contribution et votre encouragement ont été des éléments clés dans la réalisation de ce travail. Votre générosité et votre soutien continu nous ont inspirés tout au long de ce voyage académique.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	2
REMERCIEMENTS	3
ACRONYMES.....	6
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	7
INTRODUCTION	8
1 CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE	13
1.1 Contexte politico-administratif	13
Tableau 1 : Carte administrative de la Région de l'Extrême-Nord au 31 décembre 2018	13
1.2 Contexte géographique.....	15
1.3 Contexte économique.....	15
1.4 Contexte socio-culturel	16
1.5 Contexte sécuritaire	18
1.6 Contexte sociodémographique	19
2 CHAPITRE 2 : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THÉORIQUE.....	21
2.1 Approche conceptuelle	21
2.1.1 Notion de conflit	21
2.1.2 Notion de Ressources naturelles.....	23
2.1.3 Notion de stratégie	24
2.1.4 Notion d'acteurs.....	25
2.2 Approche théorique.....	26
2.2.1 Revue de la littérature et critique	26
2.2.2 Hypothèses.....	32
2.2.3 Les théories explicatives des causes des conflits	32
2.2.3.1 La théorie de la rareté des ressources naturelles	33
2.2.3.2 La théorie de Hardin : une approche économiste.....	35
2.2.3.3 La théorie de la gouvernance des biens communs : une approche institutionnelle	38
3 CHAPITRE 3 : MOUSGOUMS <i>VERSUS</i> ARABES CHOAS : UN CONFLIT PLURIDIMENSIONNEL	42
3.1 Le contexte du conflit.....	42
3.2 Les causes du conflit Arabes Choas versus Mousgoums :.....	44
3.2.1 La rareté des ressources naturelles.....	45
3.2.2 Le laxisme de l'Etat et l'égoцентризм des communautés locales	48
3.3 Les conséquences du conflit	53
3.3.1 Sur le plan humanitaire.....	53

3.3.2	Sur le plan matériel	55
4	CHAPITRE 4 : ANALYSE DES STRATÉGIES DES ACTEURS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	56
4.1	Analyse des stratégies des acteurs.....	56
4.1.1	Les différents acteurs impliqués dans le conflit	56
4.1.1.1	Les acteurs directs.....	56
4.1.1.1.1	Les Arabes Choa	56
4.1.1.1.2	Les Mousgoums	57
4.1.1.2	Les acteurs indirects.....	58
4.1.2	Les stratégies mises en place par les acteurs.....	60
4.1.2.1	Stratégies des protagonistes	60
4.1.2.2	Stratégies de l'Etat	61
4.1.2.3	Stratégies des autorités traditionnelles (chefs communautaires et religieux) et des élites.	62
4.1.2.4	Stratégies des organismes humanitaires et l'Etat du Tchad.....	63
4.1.2.5	Stratégies des populations locales	65
4.1.2.6	Stratégies des Médias	66
4.1.3	Quels résultats pour les acteurs et leurs stratégies ?.....	67
4.2	Une gestion hybride des ressources naturelles comme moyen de résolution du conflit	71
4.2.1	Les solutions exogènes.....	71
4.2.2	Les solutions endogènes	74
	CONCLUSION.....	76
	BIBLIOGRAPHIE	78

ACRONYMES

BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de la Population
CRTV	Cameroon Radio and Television
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
HCR	Haut-Commissariat des Réfugiés pour les Nations-Unies
INS	Institut National de la Statistique
ICG	International Crisis Group
IUCN	International union for conservation of nature
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINFOF	Ministère de la Forêt et de la Faune
OCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ONACC	Observatoire national sur les changements climatiques

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1 : Carte administrative de la Région de l'Extrême-Nord au 31 décembre 2018.....	13
Tableau 2 : Répartition des groupes ethniques dans les différents départements de la région de l'Extrême-Nord	17
Tableau.3: Quelques indicateurs sociodémographiques	20
Tableau 4 : Classification des biens d'après Oström	30
Tableau 5 : Evolution de la population de la région de l'Extrême-Nord de 1976 à 2019 (D'après les recensements de 1976, 1987, 2005 et des projections du BUCREP de 2010 à 2019).	47
Tableau 6 : Présentation des acteurs indirects et leur rôle	58

FIGURES

Figure 1 : Poids démographique (%) des régions en 2019.....	19
Figure 2 : Sources et conséquences de la rareté environnementale d'après Thomas HomerDixon.....	34
Figure 3 : Vues partielles d'un canal de pêche en saison sèche (gauche) et en saison inondée (droite).....	46
Figure 4 : Impact Humanitaire Du Conflit Intercommunautaire Dans l'Extrême-Nord Du Cameroun au 27 janvier 2022.....	54

INTRODUCTION

Depuis le XVIII^e siècle, la planète vit d'énormes changements climatiques dus aux activités de l'Homme : c'est ce que les scientifiques ont appelé l'ère de l'anthropocène. Cette ère se caractérise par des conséquences sans précédents sur les ressources naturelles et les espaces qui sont parfois sources de conflits dans de nombreuses zones du monde. Ces conflits sur la gestion des ressources naturelles s'exacerbent avec les changements climatiques (Beucher et al., 2020). Ces conflits opposent différents acteurs provenant de la société civile ou du gouvernement, et prennent des formes diverses en usant soit de la violence directe¹ ou indirecte² (Engueuele, 2021).

Gérer les ressources naturelles et la terre constituent l'un des défis les plus importants auxquels font face les pays en voie de développement (Lally, 2016). Parmi ces défis, il y a la gestion et la prévention des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs.

Le boom d'agressivité en Afrique impliquant les agriculteurs et les éleveurs est plus pernicieux que les chiffres de la mortalité du fait qu'il est régulièrement aggravé par des questions de religion, de culture, d'ethnicité et de terre (Brottem, 2021). « Les conflits, entre des agriculteurs et des éleveurs, constituent un grand défi. Sous-estimés, ils ne sont pas souvent cités comme tels. Pourtant, cette dernière décennie, il y a eu une recrudescence des heurts sur le continent » (Komi, 2018, p. 77). Bien que des heurts entre agriculteurs et pêcheurs soient le plus souvent évoqués, il ne faudrait pas perdre de vue les conflits qui pourraient naître entre les éleveurs et les pêcheurs.

D'après les Nations Unies, l'escalade de conflits entre certains agriculteurs et éleveurs nomades de l'Afrique de l'Ouest et du Centre aboutit à des belligérances meurtrières chaque année³.

« Au Cameroun, les questions foncières sont très complexes et constituent une source de tension qui dégénère parfois en conflits ouverts entre différentes communautés. C'est exactement le cas dans la division du Logone et du Chari de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun où récemment, certains villages du bassin du Logone

¹ Par exemple les violences physiques et militaires.

² Par exemple les sanctions économiques et les embargos.

³ « [Les affrontements meurtriers entre les éleveurs nomades et les agriculteurs en Afrique de l'Ouest - Médiateur](https://www.mediatorre.org/afrique-ouest/actu,20201203015401.html) » disponible sur <https://www.mediatorre.org/afrique-ouest/actu,20201203015401.html>, consulté le 10/03/2023.

Birni sont devenus le point chaud de violents conflits fonciers » (Bamenjo, 2021, p.1). Ces conflits qui se sont prolongés dans d'autres localités de la région (OCHA, 2022).

Tout comme de nombreuses régions d'Afrique se situant dans des zones désertiques, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun n'a pas pu échapper aux pires effets néfastes des changements climatiques. Ces derniers se manifestent parfois par de très fortes inondations en saison de pluies et aussi par de fortes canicules lors des saisons sèches qui entraînent l'assèchement des cours d'eau et rendent les sols arides. Ni le secteur agropastoral, ni le secteur agricole n'échappent à ces conséquences⁴. Selon ACF (2022), la crise climatique qui sévit dans cette région déstabilise les dynamiques et la cohabitation avec les éleveurs qui occupent de manière saisonnière des terres et puisent de l'eau dans les espaces utilisés par les agriculteurs et par les pêcheurs. Quatre-vingts pour cent (80%) de la population de cette région pratiquent l'agriculture intensive qui, malgré qu'elle soit consommatrice de terrains agraires et peu performante, elle exerce une forte pression sur les ressources naturelles du Lac Tchad ; en ce qui concerne l'élevage, il est caractérisé par des ressources fourragères rares et des troupeaux⁵.

Le département du Logone et Chari connaît depuis plusieurs décennies de considérables variations annuelles et spatiales de pluviosité qui, s'accompagnent d'une forte démographie dans certaines localités. Ces facteurs ont modifié les pratiques agricoles et pastorales (Amada, 2019). La pression sur les ressources naturelles partagées qui, se font rares, conduit à des affrontements entre agriculteurs et éleveurs qui finissent par se transformer en conflits qui peuvent être sanglants ayant d'énormes coûts économiques et sociaux (Beeler, 2006).

C'est dans ce contexte qu'est née une course aux ressources naturelles et à l'espace. Cette course aux ressources naturelles en général a des effets déstabilisateurs, notamment l'accentuation des tensions (ICG, 2020) qui ont fini par conduire à des relations conflictuelles et concurrentielles entre les mousgoums et les Arabes choa qui autrefois, vivaient dans un système de coopération et de complémentarité.

⁴« [Les couloirs de passage : une solution pour réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs](https://www.eda.admin.ch/countries/benin/fr/home/actualite/nouveautes.html/content/countries/benin/fr/meta/news/2020/aout/couloirsdepasseage) » disponible sur <https://www.eda.admin.ch/countries/benin/fr/home/actualite/nouveautes.html/content/countries/benin/fr/meta/news/2020/aout/couloirsdepasseage>, consulté le 15/04/2023.

⁵ « Cameroun : 5 morts et plusieurs déplacés dans de nouvelles violences intercommunautaire dans l'Extrême-Nord » disponible sur <https://tchadinfos.com/cameroun-5-morts-et-plusieurs-deplacés-dans-de-nouvelles-violences-intercommunautaire-dans-lextreme-nord/>, consulté le 17/02/2023.

Les Mousgoums sont essentiellement des pêcheurs et agriculteurs, alors que les Arabes Choa sont essentiellement des éleveurs, qui peuvent également être marginalement impliqués dans l'agriculture. Non seulement ces deux communautés se partagent les mêmes espaces et le dénominateur commun entre leurs activités est la terre (Bamenjo, 2021a), ils partagent aussi les mêmes eaux.

Ces conflits entre ces deux groupes ethniques aboutissent souvent à des affrontements armés causant non seulement des pertes matérielles, mais aussi des pertes en vies humaines. Des dispositifs traditionnels de gestion et les actions des associations et comités de développement ont été mis en place pour faire face à ces conflits (Amada, 2019) vu l'animosité qui habitait les deux groupes protagonistes. Il y a lieu de s'interroger sur le rôle de l'Etat et de la place accordée aux communautés en conflit.

Malgré les multiples tentatives de mise sur pied des mécanismes de résolution de ces conflits liés au partage des ressources naturelles entre ces deux communautés, fort est de constater que les belligérances demeurent récurrentes. Face à cette problématique de récurrence des conflits, nous avons trouvé nécessaire de nous pencher sur les causes du conflit et l'étude des stratégies mises en place par les différents acteurs impliqués dans ce conflit. Pour ce faire, nous avons posé la question de recherche suivante :

Qu'est-ce qui expliquerait la recrudescence des conflits liés aux ressources naturelles entre ces deux communautés ?

Cette question centrale va nous renvoyer à considérer d'autres questions dont les réponses nous permettront d'apporter plus d'éclaircis sur notre travail, à savoir :

- Quels sont les acteurs impliqués dans ce conflit ?
- Quelles sont les réelles causes de ce conflit ?
- Quelles sont les stratégies mises en place par les différents acteurs ? pourquoi ne sont-elles pas efficaces ?
- Quelles pourraient être les voies de sortie dans ce conflit ?

L'objectif général de notre travail est de comprendre les réelles causes de ce conflit et de proposer des solutions durables qui pourront permettre une cohabitation pacifique entre ces deux communautés à partir d'une gestion de ressources naturelles efficace.

De façon plus spécifique, il sera question pour nous de :

- Présenter la zone d'étude ;
- Identifier toutes les parties prenantes de ce conflit ;
- Déterminer les causes et les impacts de ce conflit ;
- Déterminer les stratégies mises en place par les différents acteurs et les analyser ;
- Proposer des solutions durables de gestion de ressources naturelles par l'Etat et par les communautés pour sortir de cette situation conflictogène.

Notre travail revêt un intérêt scientifique parce que nous nous sommes rendus compte que, bien qu'il existe une littérature scientifique assez fournie sur les conflits liés aux ressources naturelles, nous comptons apporter notre modeste contribution scientifique sur les études des conflits liés aux ressources naturelles en général, et en particulier sur les conflits entre les Mousgoums et les Arabes Choas parce que nous avons constaté qu'il n'y a pas assez ou presque pas d'études scientifiques sur ce conflit.

Afin de pouvoir atteindre nos objectifs, nous nous sommes basés sur de nombreux ouvrages et articles scientifiques concernant les conflits liés aux ressources naturelles en général, et des conflits liés aux ressources naturelles entre les agriculteurs et les éleveurs en particulier vu que les Mousgoums sont aussi des éleveurs. Nous avons aussi analysé les textes législatifs et les documents officiels en matière de gestion des ressources naturelles au Cameroun, des articles de presse sur internet, les publications d'organismes internationaux qui ont abordé le conflit entre les Mousgoums et les Arabes Choas. Ces sources ont été notre terrain de recherche.

Pour ce mémoire, nous avons opté pour des données qualitatives et une méthode hypothético-déductive. Notre travail a été mené à travers une approche pluridisciplinaire en mobilisant la géographie, le droit, la sociologie et l'économie du développement.

Pour comprendre les causes réelles des conflits entre les Mousgoums et les Arabes Choas, nous avons mobilisé la théorie de la rareté des ressources naturelles développée par Homer-Dixon, qui nous a permis d'identifier de façon générale les causes de conflits liés aux ressources naturelles. Nous avons également mobilisé les théories de « la tragédie des communs » de Garrett Hardin et de « la gouvernance des biens communs » d'Elionor Oström. La première théorie nous a permis de comprendre comment des biens communs pourraient être gérés s'il n'y avait pas une intervention

de l'Etat ou d'un privé. Quant à la deuxième, elle nous a permis de comprendre le sort qui était réservé aux ressources communes si elles étaient laissées à la gestion des communautés locales.

Nous avons aussi eu recours à l'article de Rose-Marie Dethier sur la gestion des conflits. Elle nous a permis de comprendre les différentes stratégies qui peuvent être mises en œuvre par des individus lorsqu'ils sont dans une situation de conflit.

Notre grand défi dans ce travail a été celui de trouver des articles ou des ouvrages qui ont traité des conflits entre des pêcheurs et des éleveurs dans un contexte africain.

En plus d'une introduction et d'une conclusion, cette étude s'articulera autour de 04 (quatre) chapitres :

Le premier chapitre présentera le contexte de la zone d'étude. Dans ce chapitre, nous tenterons de présenter les aspects politico-administratif, démographique, économique, géographique et culturel. Ces différents points permettront de comprendre les raisons de la compétition à l'accès aux ressources naturelles.

Le chapitre deux quant à lui, évoquera les approches conceptuelle et théorique. Dans cette partie, il sera question d'une part de présenter les concepts clés de notre sujet d'étude et d'autre part, de faire un état des lieux de la littérature sur des conflits agro-pastoraux et de présenter des théories qui pourraient expliquer les causes de ce conflit.

Le chapitre trois sera consacré au conflit entre les Mousgoum et les Arabes Choa. Ici, nous présenterons les manifestations, les causes et les conséquences de ce conflit.

Et enfin, le quatrième chapitre. Il sera question ici de faire une analyse des stratégies mises en place par les acteurs et de proposer des solutions durables pour une cohabitation sociale pacifique entre les différentes communautés de cette région.

1 CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Dans ce chapitre, nous présenterons la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Il s'agira de présenter ses contextes politico-administratif, géographique, économique, socio-culturel, historique, sociodémographique et sécuritaire.

1.1 Contexte politico-administratif

La région de l'Extrême-Nord est l'une des dix régions du Cameroun, son chef-lieu est la ville de Maroua, et à sa tête se trouve un Gouverneur de région.

La région est constituée de 06 (six) départements dirigés par des préfets, et de 47 (quarante-sept) arrondissements dirigés par des sous-préfets. Ces derniers sont communément « les chefs de terre », c'est-à-dire ceux qui sont responsables de la gestion administrative des quartiers, des villages et des cantons. Vu la pléthore des quartiers, villages et cantons, les sous-préfets sont secondés par les chefs traditionnels⁶.

Tableau 1 : Carte administrative de la Région de l'Extrême-Nord au 31 décembre 2018

Départements (chefs-lieux)	Arrondissements
Diamaré (Maroua)	Bogo Dargala Gazawa Maroua Ier Maroua IIe Maroua IIIe Meri Ndoukoula Petté
Logone-et-Chari (Kousséri)	Blangoua Darak Fotokol Goulfey Hile-Alifa Kousséri Logone-Birni Makary

⁶ Les chefferies traditionnelles au Cameroun sont classées en 1ere, 2° et 3° catégorie.

	Waza Zina
Mayo-Danay (Yagoua)	Datcheka Gobo Guémé Guéré Kai-Kai Kalfou Kar-Hay Maga Tchat-Bali Wina Yagoua
Mayo-Kani (Kaélé)	Dziguilao localisé dans l'arrondissement de Taibong ³ Guidiguis Kaélé Mindif Moulvoudaye Moutourwa Touloum
Mayo-Sava (Mora)	Mora, Tokombéré, Kolofata
Mayo-Tsanaga (Mokolo)	Bourrha Hina Koza Mogodé Mokolo Mozogo Soulédé-Roua

Source : INS (2019) à partir des données tirées du MINATD.

1.2 Contexte géographique

La région est située au nord du pays entre le 10° et 13° de latitude Nord et les 14° et 16° de longitude Est (INS, 2019a).

Elle a une superficie de 34 262 Km². Elle est limitée au Sud par la Région du Nord, à l'Est par le fleuve Chari et son confluent le Logone, qui la sépare du Tchad jusqu'au Lac Tchad, et à l'Ouest par le Nigéria (INS, 2019a).

D'après L'hôte (2017), l'entièreté de la région de l'Extrême-Nord obéit à un climat tropical, dont les caractéristiques sont :

- Une unique saison des pluies qui a des totaux moyens annuels compris entre 400 à 1100 millimètres. Ces précipitations sont centrées sur le mois d'août.
- Une saison sèche qui dure au minimum sept mois.
- Des températures fortes et une insolation importante.

L'hydrologie de la région de l'Extrême-Nord est fortement dépendante du bassin du lac Tchad dont les eaux fluviales ne gagnent pas la mer. À l'exception des fleuves Logone et Chari, tous les autres cours d'eau de la région sont caractérisés par des débits non permanents, leurs régimes sont fortement liés à la durée de la saison sèche, et les précipitations annuelles dans cette région sont comprises entre 600 et 1000 millimètres (Olivry & Naah, 2017).

Selon (INS, 2020), cette région possède plusieurs types de sols qui peuvent être adaptés à différentes cultures :

- Les sols sableux dans les plaines favorables pour les cultures du sorgho et de l'arachide ;
- Les sols limoneux riches en alluvions le long des cours d'eau favorables pour les cultures du coton, du sorgho et des patates douces ;
- Les sols argileux ou vertisols favorables à la culture du sorgho rouge ;
- Les sols stériles qui sont sodiques

1.3 Contexte économique

Bien que la région de l'Extrême-Nord du Cameroun soit la région la plus pauvre du pays, avec 74% de la population locale vivant sous le seuil de pauvreté contre 37,5% au niveau national, elle est un véritable carrefour de routes commerciales et de

cultures. Son économie gravite autour de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage (ICG, 2017). Cette région dispose de très peu d'industries⁷ (INS, 2020).

L'agriculture de l'Extrême-Nord du Cameroun est beaucoup plus diversifiée qu'on ne peut l'imaginer. Pour Njilo (2022), c'est le plus grand bassin rizicole du pays et on y cultive également du manioc, du sorgho, du niébé, les oignons, le maïs, la tomate et les aubergines. Parmi les productions maraîchères, l'oignon avec quelque 40 000 tonnes tient la première place et les perspectives du marché vers le Sud sont prometteuses (Essang et Moustier, 1994 ; Moustier, 1997) cités par Jamin et al. (2003).

En ce qui concerne l'élevage, il représente une source de revenu essentielle pour 30 % de la population rurale et le bétail garde, pour bon nombre d'ethnies, la première place dans le mode d'accumulation des richesses. Pour certains groupes, c'est la seule production qui donne lieu à une commercialisation régulière. Ce capital est allé croissant chez les agriculteurs-éleveurs pendant ces deux dernières décennies, alors qu'il semble avoir plafonné pour les éleveurs traditionnels (Seignobos & Raugel, 2017).

En dehors de la diversification des cultures, on observe une intensification de la pêche (Seignobos & Raugel, 2017). La pêche est l'activité économique majeure de cette région. Labara et al. (2020) le confirment en affirmant que dans les régions sahéliennes, rares sont les personnes qui résident à proximité des fleuves et de leurs plaines d'inondation et ne pêchent pas. Selon Seignobos & Raugel (2017), les techniques de pêche pratiquées sont les suivantes : les palangres ou lignes dormantes, les filets maillants calés, et enfin les éperviers. Les variétés de poissons qui sont commercialisées sont : la carpe, le capitaine, le congre et le poisson dit « longue bouche » (Swaboka, 2018).

1.4 Contexte socio-culturel

Comme la plupart des régions du Cameroun, la région de l'Extrême-Nord regroupe plusieurs groupes ethniques. Selon INS (2019), on retrouve plusieurs groupes ethniques dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Ces groupes sont constitués des sédentaires et des transhumants.

⁷ Selon le rapport sur le deuxième Recensement Général des Entreprises effectué en 2016 par l'Institut National de la Statistique, la région comptait 5 136 très petites entreprises, 1466 petites entreprises, 35 moyennes entreprises et seulement 01 grande entreprise.

Le tableau ci-dessous, présente la répartition des groupes ethniques dans les différents départements de la région et des communautés qui les constituent.

Tableau 2 : Répartition des groupes ethniques dans les différents départements de la région de l'Extrême-Nord

Groupes ethniques	Départements	Communautés
Sédentaires	Diamaré	Les guiziga, les moufou et les peulhs ;
	Mayo-tsanaga	Les mafa et les kapsiki ;
	Mayo Sava	Les mandara, les Mora massifs et les podoko à Mora, les mada, les moyang, zoulgo à Tokomberé, les kanouri à kolofata, et les mouktelé à Zouelva
	Mayo Kani	Les Moundang, les guiziga et les toupouri
	Mayo Danay	Les toupouri, les massa, les mousgoum et les peulhs
	Logone et Chari	Les kotoko, les arabes choa et les mousgoum
Transhumants	Tous les départements	Les Bororo

La Région de l'Extrême Nord est divisée en « Lamidats » et en « Sultanats » qui sont des groupements ayant à leurs têtes respectivement, des « Lamibé⁸ » et des « Sultans⁹ ».

Les Lamidats et les sultanats sont subdivisés en villages appelés « lawanats » qui sont gérés par des « Lawan¹⁰ ». Les villages à leur tour, sont divisés en quartiers ayant à leur tête des « djaouro¹¹ » ou des « blama¹² ».

⁸ Les Lamibé sont des chefs traditionnels de 1er ou 2^{ème} degré

⁹ Les Sultans sont des chefs traditionnels de 1er ou 2^{ème} degré. On le retrouve dans le Logone et Chari et au Mayo Sava.

¹⁰ Chefs traditionnels de 3^{ème} degré.

¹¹ Chef de quartier dans les Lamidas.

¹² Chef de quartier dans les Sultanat.

1.5 Contexte sécuritaire

La région de l'Extrême-Nord est confrontée à des défis sécuritaires ces dernières années en raison de l'activité de la secte terroriste Boko Haram¹³. Pour Bobo (2022), cette région du Cameroun était déjà en proie au banditisme et aux trafics. Cette secte venue du Nigéria trouve ses recrues parmi les populations localescadre pour renforcer ses rangs (Glo, 2023). Selon Pommerolle (2015), ce groupe est implanté au Cameroun depuis 2003 et ses premiers cadres y auraient trouvé un refuge ponctuel vers 2009 après qu'il ait été pourchassé par les forces de défense nigérianes.

La présence de ce groupe terroriste a eu de lourdes conséquences sur la population et le développement de la région. Selon Glo (2023), par le Décret N°2019/3179/PM du 02 septembre 2019, l'Etat du Cameroun avait déclaré la région de l'Extrême-Nord dans son entièreté comme une « zone économiquement sinistrée » du fait que tout son tissu économique locale soit affectée par Boko Haram.

Cette secte pernicieuse a mené de nombreuses attaques non seulement contre les forces de sécurité et les infrastructures gouvernementales, mais également contre des populations civiles nationales et internationales¹⁴. Selon International Crisis Group (2017), 2000 civils et militaires ont perdu la vie, plus de 1000 personnes ont été enlevées, et entre 1500 et 2100 combattants jihadistes de Boko Haram auraient également été tués par les FDS¹⁵ ou les comités locaux de vigilance depuis 2014.

Pour faire face aux exactions de Boko Haram, des accords de coopération militaire entre le gouvernement camerounais et le Tchad avaient été signés en 2015 (Pommerolle, 2015).

Aujourd'hui, avec l'aide des armées camerounaise et tchadienne, les activités de Boko Haram semblent connaître un ralentissement comme témoigne cet extrait de vidéo¹⁶ :

¹³ Groupe ou secte terroriste islamiste qui opère au Nord-est du Nigéria, au Nord du Cameroun, au Sud du Niger et à l'Ouest du Tchad.

¹⁴ Des assassinats ciblés contre les chefs traditionnels et des enfants, mais également des enlèvements de femmes, de chefs religieux et de travailleurs étrangers sont perpétrés.

¹⁵ Force de Défense et de Sécurité.

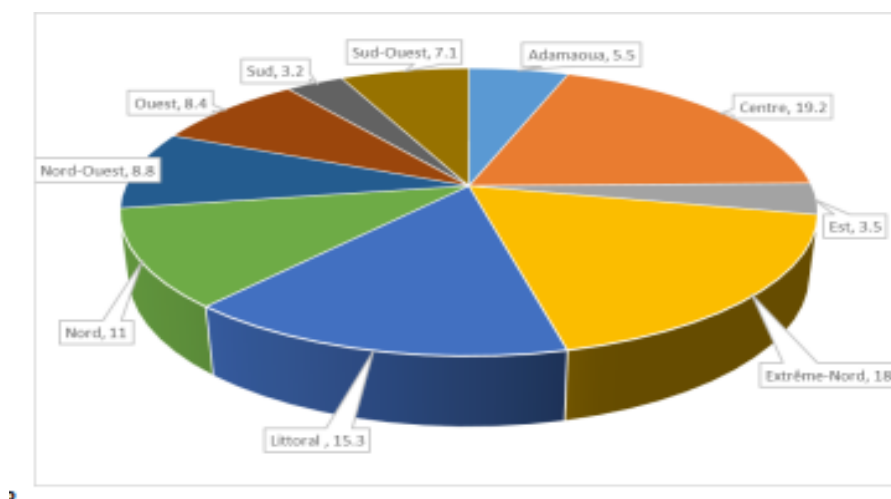
¹⁶ <https://information.tv5monde.com/afrique/cameroun-lextrême-nord-en-proie-au-terrorisme-tente-de-se-reconstruire-12281>, consulté le 30/06/2023.

« ...A Amchidé, ils ont pendant des années fait régner la terreur, poussant de nombreux habitants à l'exode. Aujourd'hui, ces derniers reviennent progressivement et tentent de redonner vie à la localité. L'Etat et l'ONU mettent également la main à la pâte avec le triple objectif de rassurer la population, reconstruire la ville et relancer l'économie ». (Bazdarevic et al., 2021)

1.6 Contexte sociodémographique

La région de l'Extrême-Nord du Cameroun est la deuxième région la plus peuplée du pays après celle du Centre (INS, 2019a).

Figure 1 : Poids démographique (%) des régions en 2019



Source :INS (2019)

Selon INS (2019) la population de l'Extrême-Nord est estimée à 4 208 433 habitants d'après les projections démographiques et estimations des différents programmes et interventions de santé qu'il avait réalisés en 2016.

Comme le montre la figure ci-dessous, on constate que dans cette région, 4.7% de la population a un âge compris entre 0-11 mois, 20.4% ont un âge compris entre 0-4 ans, 33,2% ont entre 5-14 ans, 47,2% ont un âge compris entre 15-64 ans et 2.8% au moins 65 ans.

Le Logone-et-Chari est le département ayant le plus grand nombre de personnes ayant des âges compris entre 0-11 mois, 0-4 ans, 5-14 ans et 15-64 ans. Le Diamaré quant à lui est le département où l'on retrouve le plus de personnes ayant au moins 65 ans.

Tableau.3: Quelques indicateurs sociodémographiques

	Pourcenta- ge d'enfants de 0 – 11 mois	Pourcen- tage d'enfants de 0 - 4 ans	Pourcentage d'enfants de 5 - 14 ans	Pourcentage de personnes de 15 - 64 ans	Pourcentage de personnes de 65 ans ou plus	Pourcentage de femmes de 10 ans ou plus veuves/divorcées	Pourcentage d'individus ayant un handicap	Taille moyenne des ménages
Département								
Diamaré	4,4	18,2	29,9	49,6	3,9	10,4	1,8	6,5
Logone et Chari	4,9	22,4	34,8	45,6	2,0	5,3	0,9	6,0
Mayo-Danay	4,7	19,8	33,6	47,5	3,0	8,0	1,0	6,4
Mayo-Kani	5,5	20,9	34,2	45,9	3,1	7,2	1,7	6,8
Mayo-Sava	4,6	19,4	35,6	47,0	1,8	7,7	0,5	6,8
Mayo-Tsanaga	4,4	21,7	33,1	46,4	2,5	8,5	1,2	5,9
Extrême-Nord	4,7	20,4	33,2	47,2	2,8	8,1	1,2	6,3

Source : INS (2020)

2 CHAPITRE 2 : APPROCHE CONCEPTUELLE ET THÉORIQUE

Dans ce chapitre, nous allons présenter les différents concepts clés autour desquels est organisé notre sujet de recherche et une approche théorique de notre travail.

2.1 Approche conceptuelle

Pour une meilleure compréhension de notre sujet de travail, il est important que nous apportions quelques définitions des mots clés de ce sujet.

2.1.1 Notion de conflit

Le conflit est étroitement lié à des concepts tels que la médiation, la négociation, la communication, le pouvoir, l'autorité et la coopération. Il peut également être influencé par des facteurs culturels, économiques et politiques. Pour Fisher et al. (1991), la compréhension des conflits est primordiale dans divers domaines, tels que la psychologie, la sociologie, la gestion des ressources humaines, les relations internationales, la diplomatie, la médiation et la résolution de conflits, entre autres.

Selon Galtung (2009), le conflit est une situation où au moins deux parties, avec des objectifs incompatibles, interagissent. Ces parties peuvent être des individus, des groupes, des nations ou d'autres entités. Le conflit peut impliquer des tensions, des hostilités ou des confrontations verbales, économiques ou physiques entre les parties. Galtung souligne l'importance des objectifs incompatibles entre les parties en conflit, car ces différences d'objectifs sont souvent à l'origine des frictions et des tensions. Il met également en évidence les diverses formes que peut prendre le conflit, allant des différences idéologiques aux disputes territoriales ou économiques. Pour Schelling (1960), c'est la confrontation entre différentes parties qui cherchent à protéger ou à promouvoir leurs intérêts respectifs. Il implique souvent des émotions fortes et peut entraîner des changements dans les relations et les dynamiques de pouvoir entre les parties concernées.

Selon Deutsch (1973), le conflit est un aspect inévitable de la vie humaine et peut survenir dans de nombreux contextes, tels que les relations interpersonnelles, les organisations, la politique, l'économie, et même au niveau international. Pour cet auteur, comprendre les causes, les mécanismes et les conséquences des conflits est crucial pour la résolution de problèmes, le développement des relations harmonieuses et la prévention de situations plus graves comme la violence ou la guerre.

Les conflits ont toujours été présents dans l'histoire de l'humanité. Dès lors que des individus ou des groupes ont des intérêts divergents, les possibilités de conflit émergent. Cependant, les approches pour gérer et résoudre les conflits ont évolué au fil du temps, allant des méthodes traditionnelles de négociation à l'utilisation de la médiation et de l'arbitrage. (Galtung, 1967)

D'après Kriesberg (1998), les conflits se caractérisent par leur nature contradictoire, où les objectifs et les positions des parties sont en opposition. Ces conflits peuvent être explicites et ouverts ou latents et cachés, ils peuvent également être de courte durée et résolus rapidement, ou ils peuvent devenir chroniques et persistants dans le temps. Dethier (2019) pour sa part distingue trois types de conflits :

« Le conflit latent est celui qui évite la confrontation. Cette situation latente peut déboucher sur un conflit ouvert. La verbalisation est agressive et les actions de nature non conviviale caractérisent les interactions entre les acteurs. Le conflit bloqué est celui qui résulte d'une escalade ou du franchissement par l'une des parties d'un seuil jugé inacceptable. Il se caractérise par une rupture de la communication et nécessite le recours à un dispositif de médiation » (Dethier, 2019: p279)

Pour Burton (1990), le conflit peut entraîner une escalade de la violence et des dommages considérables pour toutes les parties impliquées. Ces situations conflictuelles peuvent dégénérer en guerres ou en confrontations prolongées, provoquant des pertes humaines, des déplacements de population, des destructions matérielles et des souffrances incommensurables.

« Le conflit peut être un élément essentiel des processus d'adaptation et de résilience, et ainsi représenter un *« social change involving divergent interests and hard choices »* [un changement social faisant intervenir des intérêts divergents et des choix difficiles] » (Turner 2010) cité par (Krätli & Toulmin, 2020). Pour Marcq, (2016), bien qu'il soit un outil qui entraîne des dommages dans nos relations avec d'autres personnes, c'est un élément important et naturel qui est intégré dans nos outils sociaux.

Les conflits incluent les désaccords familiaux, les négociations salariales entre employés et employeurs, les tensions politiques entre différents partis, les rivalités commerciales entre entreprises, et les conflits armés entre nations. Dans notre cas d'étude, le conflit correspond à un désaccord entre deux groupes communautaires au sujet de l'accès aux ressources naturelles.

2.1.2 Notion de Ressources naturelles

« L'expression « ressources naturelles » est si fréquemment utilisée qu'il ne vient à personne l'idée de se demander si les ressources peuvent être autrement que naturelles. Dans cette acception, les ressources appartiennent à un ordre des choses extérieur et préexistant aux sociétés. » (Dupré, p. 18)

Une ressource naturelle d'après Rotillon (2019), n'est pas si naturelle comme l'on peut le croire. Pour lui, une ressource n'est naturelle que s'il existe une technologie appropriée pour son utilisation.

Une ressource naturelle est un service ou un bien qui est fourni sans qu'elle ne soit altérée par l'Homme. Elle est nécessaire pour l'être-humain parce qu'elle contribue directement ou indirectement à son bien-être et à son développement¹⁷.

Pour l'IUCN¹⁸ (2013) cité par (Fernandez-Fernandez et al., 2014), on entend par ressources naturelles, *« les ressources produites par la nature, communément subdivisées en ressources non-renouvelables, telles que les minéraux et les combustibles fossiles, et les ressources naturelles renouvelables qui propagent ou soutiennent la vie et se renouvellent naturellement par eux-mêmes lorsqu'ils sont correctement gérés, ce qui inclut les plantes et les animaux, ainsi que le sol et l'eau »*.

Les ressources naturelles ont plusieurs enjeux pour la société. Leur surexploitation peut entraîner à leur épuisement, à la dégradation de l'environnement, à des inégalités et des conflits nationaux ou internationaux liés à leur accès et à leur contrôle. Selon Sachs (2005), les ressources naturelles sont capables de jouer un rôle primordial dans l'essor socio-économique des pays, mais afin d'éviter la dépendance et l'altération environnementale, elles nécessitent une gestion adéquate. Elles peuvent également être à l'origine des conflits territoriaux, politiques et économiques (Homer-Dixon, 1999) si elles ne sont pas bien gérées.

Hugon (2009), en distinguant les ressources naturelles du sous-sol et les ressources naturelles du sol, révèle que les ressources naturelles du sous-sol, par leur abondance,

¹⁷ Ressource naturelle : définition et explications <https://www.aquaportail.com/definition-11487-ressource-naturelle.html> consulté le 01/08/2023.

¹⁸ The International Union for Conservation of Nature

peuvent susciter des contrôles à travers des conflits violents, et les secondes ressources peuvent aviver des tensions du fait de leur rareté.

Ce constat de Hugon (2009) nous invite à prendre conscience sur les modes de gestion des ressources parce que plus elles sont abondantes ou rares, les ressources naturelles sont susceptibles de créer des compétitions pouvant conduire à des conflits pour leur accès et leur contrôle entre les utilisateurs.

2.1.3 Notion de stratégie

D'après Thietart (1989) cité par (Oukaci, 2014), la stratégie constitue un ensemble de décisions et d'actions relatives aux choix des moyens à mettre en œuvre et à l'articulation des ressources en vue d'atteindre un objectif bien défini.

« La stratégie consiste à déterminer les objectifs et les buts fondamentaux à long terme d'une organisation, puis à choisir les modes d'action et d'allocation de ressources qui lui permettront d'atteindre ces buts, ces objectifs. » Chandler (1962)¹⁹.

Lorsqu'on évoque le mot stratégie en entreprise, « Voici quelques mots-clés qui y sont souvent associés : « Long terme : la stratégie porte sur l'avenir à long terme de votre entreprise. La notion de temps peut varier selon l'industrie dans laquelle vous vous positionnez. Plan : la stratégie est un schéma directeur, une boussole qui donne la direction à votre entreprise, qu'elle soit de grande ou de petite taille, publique ou privée. But : l'objectif principal de votre entreprise, aussi appelé « vision stratégique », répond à la question que vous devez vous poser « vers où voulons-nous aller ? » » (Vas, 2020).

La stratégie, dans le contexte de l'analyse de Crozier & Friedberg (1977), se réfère aux plans et aux actions mises en œuvre par les acteurs pour atteindre leurs objectifs dans un environnement souvent complexe et incertain. Elles peuvent être catégorisées selon (Dethier, 2019) en deux groupes : les stratégies de non affrontement (dénier, la fuite et la temporisation) et les stratégies d'affrontement (la verbalisation, la négociation et la médiation).

¹⁹ <https://www.definitions360.com/la-strategie> consulté le 19/07/23

2.1.4 Notion d'acteurs

« Le terme acteur désigne celui qui agit, en tant qu'acteur individuel ou en tant qu'acteur collectif. Dans le processus de prise de décision, il renvoie à la participation à la décision. » (Grossman, 2010)

D'après Crozier & Friedberg (1977), l'acteur est un individu ou un groupe d'individus qui agit dans un environnement social donné. Ces acteurs peuvent être des individus, des organisations, des institutions ou des groupes qui cherchent à atteindre des objectifs spécifiques tout en interagissant les uns avec les autres. Ils doivent également faire face à différentes contraintes, telles que les normes sociales, les structures organisationnelles, les intérêts contradictoires, etc., qui peuvent limiter ou influencer leurs possibilités d'action. Selon ces auteurs, « *L'acteur n'existe pas au-dehors du système qui définit la liberté qui est sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais le système n'existe que par l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie, et qui seul peut le changer* » (Crozier & Friedberg, 1977, p. 11)

Le terme d'acteur met l'accent sur la capacité des individus ou des groupes à exercer une influence et à prendre des décisions qui affectent leur propre situation et l'environnement dans lequel ils évoluent. (Crozier, 1964)

L'approche centrée sur les acteurs est liée à des concepts tels que la rationalité, le pouvoir, l'interaction sociale, la coopération, la conflictualité et la construction sociale de la réalité (Collins, 1981). D'après Coleman (1990), l'approche centrée sur les acteurs est utilisée dans divers domaines, tels que la sociologie, la science politique, l'économie comportementale, la gestion des organisations, et l'étude des relations internationales. Pour Goffman (1949), cette approche a des racines dans la sociologie et l'anthropologie, où les chercheurs ont commencé à se concentrer sur les individus et les groupes en tant qu'acteurs sociaux plutôt que sur des structures abstraites

L'approche centrée sur les acteurs met l'accent sur l'importance des individus ou des groupes en tant qu'agents de changement dans les processus sociaux, politiques, économiques, et culturels. Comprendre les motivations, les perceptions et les comportements des acteurs est essentiel pour analyser les dynamiques sociales et les interactions entre les parties prenantes. (Bourdieu, 1992)

Pour Giddens (1984), les acteurs peuvent être caractérisés par leurs intérêts, leurs motivations, leurs ressources, leurs valeurs, ainsi que par leurs interactions avec d'autres acteurs dans des contextes sociaux complexes.

Après avoir présenté les différentes notions, nous allons dans la suite de ce chapitre, évoquer l'approche théorique qui nous servira de socle dans le cadre de ce travail.

2.2 Approche théorique

Dans cette section, il sera question pour nous de présenter une revue de la littérature sur le sujet que nous traitons, de dégager les hypothèses qui nous permettront de confirmer et d'infirmer notre question de recherche et enfin, de présenter les théories que nous avons mobilisées pour comprendre les causes explicatives des conflits qui peuvent naître au sujet des ressources naturelles.

2.2.1 Revue de la littérature et critique

Cette section vise à faire un état de l'art sur les questions des conflits liés aux ressources naturelles dans un contexte africain. Bien que le conflit dont nous étudions ait opposé des pêcheurs et des agriculteurs, nous nous sommes penchés sur des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs pour réaliser cette revue de la littérature pour deux raisons : la première est que nous n'avons pas pu trouver des cas de conflits entre les pêcheurs et les agriculteurs, et la seconde est que l'un des protagonistes dans le conflit est à la fois éleveur et pêcheur. Afin de mieux guider les futurs lecteurs, nous avons organisé cet état de l'art par zone géographique parce que les causes, les modes de résolution du conflit par exemple pourraient être différents en fonction du contexte. Une critique de la revue de la littérature clôtura cette section.

- En Afrique

Komi (2018), dans son article intitulé « Des conflits violents entre agriculteurs et éleveurs africains : étude de l'(in)hospitalité envers ceux qui dérangent », propose une analyse transnationale des conflits violents intergroupes visant à comprendre les éléments essentiels de ces conflits dans le but de prévenir et de les gérer. En examinant plusieurs cas de conflits liés aux ressources naturelles entre éleveurs et agriculteurs, l'auteur met en évidence une dualité dans les relations entre ces groupes. D'un côté, il existe une complémentarité et des échanges bénéfiques entre éleveurs et agriculteurs,

car le bétail enrichit les champs par ses déjections et les restes de récoltes nourrissent le bétail. D'un autre côté, ces relations peuvent être conflictuelles en raison de la concurrence pour les mêmes espaces. L'auteur souligne que ces relations conflictuelles se déploient à une échelle locale (village, commune, département ou région) et varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Dans cet article, il ressort que les institutions étatiques ont échoué dans leurs missions. Elles sont absentes dans certaines zones touchées par la guerre et le terrorisme, et leurs politiques nationales sont mal gérées, manquant de précision dans leurs stratégies de développement. De plus, les autorités traditionnelles sont marginalisées, ce qui entraîne une mauvaise gestion de l'espace et des ressources naturelles.

Djouidi et al. (2015), dans leur publication intitulée « Conflits d'usage des terres et des ressources naturelles en Afrique : analyse et enjeux pour une gestion durable », procèdent à une exploration approfondie des conflits d'usage liés aux terres et aux ressources naturelles en Afrique, y compris les tensions entre agriculteurs et éleveurs. Les auteurs identifient les facteurs majeurs à l'origine de ces conflits, tels que les changements climatiques, l'accroissement démographique, les pressions économiques et les dynamiques foncières. Ils soulignent également les défis inhérents à l'instauration d'une gestion soutenable des ressources naturelles en Afrique, mettant en exergue la nécessité de favoriser la participation des communautés locales, de renforcer les politiques et les institutions, et d'adopter des approches intégrées pour la gestion des terres et des ressources naturelles.

- En Afrique subsaharienne

Dans son étude récente datant de 2021, Brottem examine les conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale, spécifiquement au Nigéria, au centre du Mali et au nord du Burkina Faso. L'analyse révèle que ces tensions ont augmenté en raison des concentrations géographiques observées dans ces pays. L'aggravation des conflits a été en partie alimentée par l'inefficacité des mécanismes traditionnels de résolution des différends, qui ont été érodés par les facteurs tels que la croissance démographique, l'accès aux ressources naturelles et les changements dans l'utilisation des terres, ainsi que par l'accroissement des inégalités et la diminution de la confiance entre les communautés. Dans le contexte du Nigéria, par exemple, des mesures ont été prises pour atténuer ces violences, notamment l'adoption de lois anti-pâturage dans plusieurs États du pays. Ces lois stipulent que le déplacement du bétail vers les

marchés doit être effectué par le biais de moyens tels que les trains ou les véhicules, dans le but de prévenir d'éventuels conflits avec les agriculteurs lors du passage des troupeaux.

Selon Abdoul-Moumouni et al. (2018), la gestion des ressources naturelles dans les pays du Sahel était historiquement sous la responsabilité de la communauté. Les institutions traditionnelles, incarnées par les chefs coutumiers en raison de leur statut sacré, veillaient au respect des dispositifs régulant l'accès à ces ressources, garantissant ainsi le respect des règles établies et une gestion équitable en vue de bénéfices pour tous. De plus, ces institutions traditionnelles jouaient un rôle essentiel dans la résolution des conflits liés à ces ressources, en empêchant les escalades de violence grâce à des mécanismes endogènes de médiation. Toutefois, d'après la même étude, l'influence et le pouvoir des institutions traditionnelles en matière de gestion des ressources naturelles ont diminué au profit des autorités administratives, principalement à la suite du processus de décentralisation et de la mise en œuvre de législations foncières et forestières dans les années 80. Ces nouvelles lois se sont avérées inappropriées pour favoriser une gestion durable des ressources naturelles sans conflits.

Euler et al. (2017) examinent les dynamiques, les enjeux et les défis associés aux conflits concernant l'utilisation des terres et des ressources naturelles au Sahel, y compris au Mali et au Burkina Faso. Ils explorent divers facteurs contribuant aux tensions entre agriculteurs et éleveurs, tels que la pression démographique, les changements climatiques, les lacunes en matière de gouvernance et les problématiques liées à la gestion foncière. Dans le but d'améliorer la gestion des conflits, les auteurs suggèrent des solutions visant à renforcer la gouvernance foncière, notamment la promotion de la concertation et du dialogue entre les communautés, la reconnaissance des droits fonciers des populations locales, ainsi que l'amélioration des politiques et des institutions.

Selon Camara (2015), au Mali, les organes traditionnels responsables de l'arbitrage des litiges fonciers entre agriculteurs et éleveurs ont vu leur autorité s'affaiblir, car de plus en plus, les agriculteurs ont recours au système judiciaire pour résoudre ces conflits.

- En Afrique centrale

Dans une étude comparative des conflits entre agriculteurs et éleveurs en zone soudanienne au Tchad, se concentrant sur les régions du Moyen-Chari et du Mayo-Kebbi, Sougnabe (2003) indique que la pression démographique et la sécheresse ne sont que des éléments contributifs aux conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. Sa conclusion est que dans le Mayo-Kebbi, une coexistence pacifique prévaut entre les éleveurs et les agriculteurs, attribuable en grande partie à leur proximité géographique. En revanche, dans le Moyen-Chari, l'auteur démontre que les conflits entre ces deux groupes sont exacerbés par l'arrivée des éleveurs transhumants et la diversité des organes d'arbitrage et de gestion foncière.

Ankogui-Mpoko et al. (2002) ont mené une étude au Cameroun (Fignolé), en République Centrafricaine (Ngouyali) et au Tchad (Ngoko) afin d'explorer l'intégration territoriale des activités principales des éleveurs et des agriculteurs. Leurs résultats mettent en évidence que, dans le cas du Cameroun, les conflits entre ces deux groupes communautaires émergent en raison de l'établissement permanent de campements sédentaires et d'un manque d'organisation des zones d'élevage et d'agriculture. Les auteurs notent également que des solutions endogènes, telles que l'instauration de couloirs et d'aires de pâturage, ont été mises en place par les organismes de développement et d'aménagement pour promouvoir une coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs au sein d'un même espace.

- Au Cameroun

Dans son article intitulé « Lutte contre les conflits fonciers récurrents dans le département du Logone et Chari de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun », Bamenjo (2021) explique que les tensions entre éleveurs et agriculteurs trouvent leur origine dans les incursions du bétail dans les terres cultivées des agriculteurs, situées le long des itinéraires de transhumance. Il ajoute que la persistance de ces conflits est attribuable au fait que leur résolution est confiée aux instances administratives locales, qui n'ont jamais réussi à apaiser les affrontements. Selon l'auteur, une intervention du gouvernement central serait nécessaire, en collaboration avec les communautés locales, plutôt que de laisser la gestion de ces conflits exclusivement entre les mains des autorités administratives locales. Parmi les autres solutions proposées, Bamenjo suggère que le gouvernement promulgue des lois sur l'aménagement du territoire, dans le but de mettre en œuvre un plan d'aménagement participatif du territoire.

Kaptue & Mbella M (2021) mettent en lumière dans leur étude que la proximité géographique intensifie les rivalités et les montées de conflits relatifs à la terre entre les éleveurs Peuls et les agriculteurs à Banganté, situé dans l'Ouest du Cameroun. Ils ajoutent que des actions telles que le dédommagement des préjudices causés par le bétail, la délimitation des zones pastorales et agricoles, la réticence à confier la surveillance du bétail aux enfants, ainsi que la relocalisation d'agriculteurs et d'éleveurs dans certaines zones, ont été mises en place pour tenter de résoudre les conflits dans cette région.

Djawa (2021) a exposé que les tensions entre les Arabes Choas et les Mousgoums sont anciennes. Ces conflits ont pour objet la conquête et la maîtrise des ressources naturelles, dont la principale est la terre. Les mesures prises par le gouvernement pour résoudre ces conflits incluaient la distribution d'aliments et de produits essentiels, ainsi que la mise en place de campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale et la coexistence pacifique. En tant que solution, l'auteur a préconisé la régulation des espaces occupés en délimitant spécifiquement les zones de pâturages, d'agriculture et de pêche.

Selon Liba'a (2016), les conflits entre agriculteurs et éleveurs, autrefois circonscrits aux périodes de culture et de récolte, se sont transformés en incidents récurrents observés tout au long de l'année. Cette intensification découle de l'établissement permanent des éleveurs et de leurs troupeaux, ainsi que des passages fréquents des bergers dans les villages. L'étude met en évidence que ces conflits résultent des actions conjointes des éleveurs et des agriculteurs, en raison de facteurs tels que la détérioration des cultures par le bétail, la compétition pour l'accès à l'eau, les blessures infligées aux individus et aux animaux, ainsi que le non-respect des voies de transhumance. En conclusion de son étude, l'auteur propose diverses mesures pour atténuer ou gérer les conflits agro-pastoraux. Parmi ces propositions, on peut citer : la création d'associations villageoises dédiées à la prévention et à la gestion des conflits agro-pastoraux, la réforme de la commission consultative chargée de gérer ces conflits, la délimitation des zones de pâturage et d'agriculture, le marquage des couloirs de transhumance, l'adoption de pratiques de pâturage tournant dans les espaces existants, le soutien à l'adoption de cultures fourragères, l'augmentation des infrastructures pastorales, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau (puits ou forages).

Liba'a (2012), dans son article intitulé « Sédentarisation des éleveurs transhumants dans le Nord du Cameroun : évolution des conflits ruraux et de leurs modes de résolutions », visait à examiner si l'établissement permanent des éleveurs transhumants et de leurs activités au sein de petits territoires aux côtés des agriculteurs sédentaires était un facteur d'intensification ou d'apaisement des conflits. Les résultats de son étude indiquent que la proximité entre éleveurs et agriculteurs favorise la multiplication des conflits, en raison des dommages causés aux cultures par le bétail, de la progressive appropriation des voies de transhumance par les agriculteurs, du blocage de l'accès à l'eau et de l'appropriation des pâturages. Liba'a identifie également quatre mécanismes de règlement des conflits, à savoir : le règlement à l'amiable, le recours au chef du village, le recours aux autorités traditionnelles et administratives. Parmi ces mécanismes, celui du règlement à l'amiable est le plus fréquemment sollicité par les parties impliquées. En revanche, le recours aux autorités traditionnelles et administratives est largement désavoué, principalement en raison de son inefficacité, de son caractère arbitraire et de son coût. Une autre raison en est que les instances étatiques ne contrôlent plus suffisamment et manifestent une certaine négligence. L'auteur conclut son étude en soutenant qu'une solution durable aux conflits n'a pas été trouvée, car les parties en conflit ne manifestent pas d'intérêt collectif pour les espaces partagés. Chaque groupe cherche plutôt à obtenir un contrôle exclusif sur les ressources naturelles.

La revue de littérature met en évidence des similitudes et les divergences entre ces différents auteurs. Ils abordent des questions de conflits entre divers acteurs (les agriculteurs, les éleveurs, l'Etat, les autorités traditionnelles), mais leurs approches sont différentes en fonction des contextes géographique, politique et économique.

Une des critiques qu'on pourrait formuler à l'encontre de ces études est qu'elles considèrent les changements climatiques comme principales causes des conflits liés aux ressources naturelles entre les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs. Les auteurs ne prennent pas en compte les politiques de gestions des ressources naturelles mises en place par les Etats et la façon avec laquelle ses ressources sont utilisées par les communautés locales. Ces deux paramètres combinés pourraient aussi être des causes de conflits. De plus, les articles proposent des mécanismes de résolution des conflits,

bien que les conflits ne soient que l'arbre qui cache la forêt. Plutôt que de traiter le problème au sommet, il serait préférable de s'attaquer aux racines du problème. En d'autres termes, il faudrait envisager une cogestion efficace des ressources naturelles entre les Etats et les communautés qui les utilisent. On remarque également que les auteurs abordent plus des mécanismes de résolution des conflits sans évoquer les stratégies mises en place par les acteurs pendant ces conflits. Pour finir cette brève critique de la littérature, nous avons constaté que la littérature est pauvre en ce qui concerne les cas de conflits liés aux ressources naturelles entre les éleveurs et les pêcheurs dans le contexte africain.

Après avoir fait cet état de l'art sur les conflits liés aux ressources naturelles entre des communautés aux activités professionnelles différentes, nous avons décidé de comprendre s'il y avait d'autres causes autres que les changements climatiques et la pression démographique qui pourraient favoriser ces conflits, d'analyser les stratégies des acteurs et de proposer des solutions durables pour une cohabitation sociale pacifique entre les communautés de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

2.2.2 Hypothèses

Au vu de ce qui précède dans l'analyse du contexte dans lequel s'est déroulé le conflit entre les Mousgoum et les Arabes Choas dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, il ressort que :

- La résurgence des conflits liés aux ressources naturelles entre ces communautés est due à la fois au laxisme de l'Etat et à l'égoïsme des communautés locales.
- Les stratégies des différents acteurs ne peuvent pas apporter des solutions durables pour une cohabitation sociale pacifique entre ces communautés.

2.2.3 Les théories explicatives des causes des conflits

Les conflits liés aux ressources naturelles dans l'Extrême-Nord du Cameroun ne sont pas des cas sans précédents dans le monde. Que ce soit dans des pays riches ou pauvres, densément peuplés ou non, les conflits liés aux ressources naturelles sont présents.

De nombreux débats ont émergé depuis 1990 sur la recherche du lien entre les conflits et l'environnement (Le Ster, 2011). Dans la littérature scientifique spécialisée sur la gestion des ressources naturelles, plusieurs théories ont tenté de donner des causes explicatives des conflits liés aux ressources naturelles. Dans le cadre de notre étude,

nous avons mobilisé la théorie de la rareté des ressources naturelles, la théorie des biens communs et la théorie de la gouvernance des biens communs.

2.2.3.1 La théorie de la rareté des ressources naturelles

Cette théorie met l'accent sur le rôle critique que joue la rareté des ressources naturelles dans les tensions sociales, l'instabilité politique et les conflits violents.

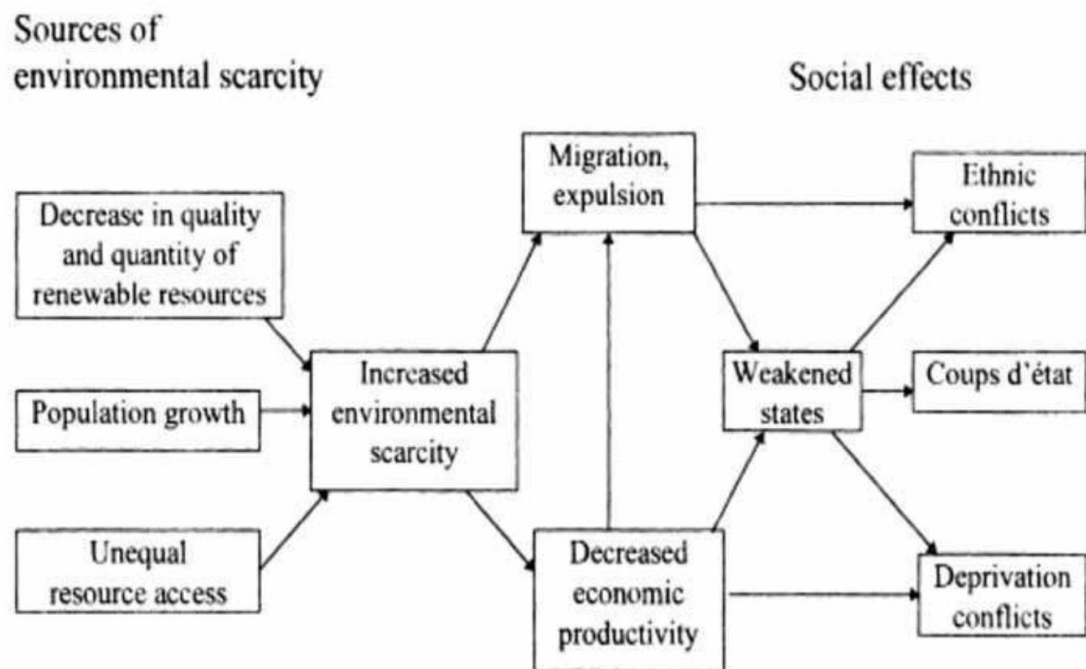
« La thèse malthusienne selon laquelle l'espace offre un nombre limité de ressources vouées à se raréfier face à la croissance démographique, est souvent reprise pour expliquer l'émergence de conflits dits « liés aux ressources environnementales ». Les deux écoles les plus citées à ce sujet sont celle de Thomas Homer-Dixon²⁰ (1999) et ses collègues de l'Université de Toronto, et celle des Suisses Günther Bächler et Kurt Spillman de l'ENCOP (*Environment and Conflicts Project*). » (Le Ster, 2011, p. 429).

Selon Homer-Dixon (1999), lorsque les ressources naturelles deviennent rares, cela crée une compétition accrue entre différents acteurs pour leur accès et leur contrôle. Les tensions résultant de cette compétition peuvent dégénérer en conflits violents, allant des troubles civils locaux aux guerres internationales.

L'auteur explore également le concept d'« effet échelle » selon lequel les impacts des ressources naturelles rares sur les conflits peuvent s'étendre bien au-delà des zones géographiques directement concernées. (Par exemple, la rareté de l'eau ou des sols arabes dans une région peut provoquer des migrations de population et des tensions entre les différentes communautés qui se déplacent vers d'autres régions. Ces tensions à leur tour, peuvent alimenter des conflits dans les nouvelles zones d'accueil). Il souligne également l'importance des facteurs sociaux, économiques et politiques dans l'interaction entre la rareté des ressources naturelles et les conflits, et révèle que la rareté des ressources n'est pas la seule cause des conflits, mais plutôt un facteur qui peut exacerber les tensions existantes et rendre les sociétés plus vulnérables aux conflits violents.

²⁰ Thomas Homer-Dixon est un professeur, chercheur et écrivain canadien spécialisé dans les domaines de la politique, de l'environnement et de la résolution des conflits. Il est principalement reconnu pour ses travaux sur la relation complexe entre les ressources naturelles, l'environnement, les conflits et la sécurité.

Figure 2 : Sources et conséquences de la rareté environnementale d'après Thomas Homer-Dixon



Source : (Le Ster, 2011, p. 430)

Des scientifiques partageant la thèse malthusienne avaient prévenu sur la rareté des ressources naturelles. Meadows et al. (1972), à partir d'un modèle de simulation informatique pour explorer les conséquences possibles de la croissance continue sur une planète aux ressources limitées, avaient conclu que si les tendances de croissance économique, démographique et de consommation se poursuivaient, la planète atteindrait un point où les ressources naturelles seraient insuffisantes pour répondre aux besoins de la population mondiale. Ils ont averti que cette situation pourrait conduire à des crises économiques, sociales et environnementales majeures, notamment la famine, la pollution et l'épuisement des ressources.

Gendreau et al. (1996), épousent l'idée du rapport de l'école de Chicago. Pour eux, la pression démographique provoque l'évolution des systèmes de production qui entraînent les humains à migrer d'un système extensif à un système intensif. Ce nouveau mode de production augmente les risques de surexploitation et de diminution des jachères : cette mauvaise gestion de la terre contribue à rendre les sols non fertiles.

Ehrlich & Ehrlich (2009) mettent en avant la thèse selon laquelle la croissance démographique rapide de la population mondiale exerce une pression insoutenable sur les ressources naturelles et conduit à la raréfaction de ces ressources. Ils soutiennent que cette pression croissante sur les ressources conduit à des problèmes environnementaux, économiques et sociaux, et qu'elle pourrait éventuellement entraîner une catastrophe mondiale si des mesures ne sont pas prises pour réguler la croissance démographique. Pour ces auteurs, la croissance exponentielle de la population ne permettra plus à la terre de fournir suffisamment d'énergie, de nourriture, d'eau et d'autres ressources nécessaires. Ils émettent également des mises-en-garde contre les conséquences (la famine généralisée, les migrations massives, les conflits pour l'accès aux ressources et les troubles sociaux) que pourrait avoir la raréfaction des ressources. Les auteurs précisent que ces conflits peuvent prendre différentes formes, allant des disputes locales pour l'eau et les terres jusqu'aux guerres internationales pour le contrôle des ressources énergétiques

La rareté des ressources naturelles, tributaire à la fois de la pression démographique et des changements climatiques, est considérée par plusieurs auteurs comme source des conflits. Mais selon Ehrlich & Ehrlich (2009), ces conflits ne sont pas exclusivement causés par la raréfaction des ressources naturelles. Pour eux, ils sont souvent le résultat d'interactions complexes entre des facteurs sociaux, politiques, économiques et environnementaux. Rottenburg cité par (Bronkhorst, 2012) partage la même thèse que les deux auteurs précédents. Pour lui, ces conflits devraient être appelés « *conflits causés par une défaillance institutionnelle* ».

À la suite de cette théorie explicative, nous nous pencherons sur une autre cause qui met l'Etat au centre des causes des conflits liés aux ressources naturelles.

2.2.3.2 La théorie de Hardin : une approche économiste

La « tragédie des biens communs » ou « *tragedy of the commons* », a été théorisée par Garrett Hardin (1915-2003), écologiste et biologiste américain. Cette théorie a été présentée pour la

première fois dans l'article qui porte le même nom que sa théorie, publié dans la revue Science²¹ (Caraco, 2014).

Dans sa théorie, Hardin (1968) décrit une situation dans laquelle des individus agissant de manière rationnelle et indépendante cherchent à maximiser leurs propres intérêts au détriment de l'intérêt de la communauté, en exploitant de manière abusive des ressources communes limitées.

Pour appuyer sa théorie, Harding imagine une pâture commune ou un terrain public accessible à tous les éleveurs. Chaque éleveur est libre de faire paître son bétail sur ce terrain autant qu'il le souhaite, sans restriction. Cependant, si tous les éleveurs agissent de manière égoïste, en augmentant constamment le nombre de tête de bétail qu'ils y font paître, la pâture finira par être surexploitée, conduisant à une dégradation ou à un épuisement des ressources naturelles. Dans cette situation, personne n'a d'incitation à modérer sa propre utilisation, car il ne bénéficiera pas directement d'une telle restriction, mais subira les conséquences négatives de la surexploitation. Le résultat est que les ressources communes sont finalement épuisées, ce qui nuit à tous les utilisateurs, y compris ceux qui ont agi de manière responsable.

La tragédie des biens communs souligne ainsi les limites du modèle traditionnel de propriété privée et montre que la régulation collective est nécessaire pour préserver les ressources communes. Cela peut prendre la forme de réglementations gouvernementales, de quotas, de droits de propriété collectifs ou d'autres mécanismes qui encouragent une gestion responsable des ressources naturelles.

Hardin, dans sa théorie, révèle que l'État joue un rôle essentiel pour résoudre les problèmes de la surexploitation des ressources communes. Hardin reconnaît que, dans un contexte où les individus poursuivent leurs intérêts personnels sans régulation adéquate, la dégradation des ressources communes est inévitable. Par conséquent, une étatisation ou une privatisation est vue comme un moyen nécessaire pour préserver et gérer de manière durable ces ressources naturelles communes.

²¹ « Science » est une revue scientifique publiée par l'American Association for the Advancement of Science (AAAS).

Ayant aussi abordé la tragédie des communs, Friedman (1973) pour sa part met en évidence les problèmes liés à la gestion des ressources communes lorsqu'il n'y a pas de droits de propriété clairement définis. Il propose une approche fondée sur les droits de propriété et les mécanismes de marché pour résoudre la tragédie des communs. En ce qui concerne les droits de propriété, Friedman précise que lorsqu'un individu ou un groupe a des droits de propriété sur une ressource, il(s) a (ont) une incitation à la gérer de manière durable, car ils en tirent les bénéfices et en supportent les coûts. S'agissant des mécanismes de marché, il propose la privatisation des ressources communes ou la création de marché pour les droits d'utilisation de ces ressources.

Rose (2020), professeure émérite à l'Université de Yale, dans un article dans lequel elle aborde un réexamen historique récent de la « tragédie » de Hardin qui a fortement été critiquée parce que ses idées n'étaient pas originales. Selon elle, Hardin confond les biens communs avec les biens en libre accès²². Pourtant, il existe plusieurs cas concrets historiques et actuels de biens communs qui sont gérés efficacement par les populations locales elles-mêmes, sans toutefois recourir à la privatisation ou à une intervention de l'Etat. Elle prend pour exemple le cas des forêts, des pêcheries, des systèmes d'irrigation ou des logiciels libres qui sont gérés efficacement par les usagers.

Locher (2018), au sujet de la « tragédie des communs » affirme : « *Les uns et les autres y trouvent une justification scientifique à une gestion étatique ou (surtout) à une privatisation des ressources et des écosystèmes. Or, le recul historique et l'avancée des connaissances nous montrent aujourd'hui ce raisonnement pour ce qu'il est : une vue de l'esprit, déconnectée des réalités concrètes et biaisée par une vision très idéologique du monde social* ». Pour lui, la théorie de Hardin était une fabulation. Contrairement à Hardin qui fait une analogie entre les biens communs et les pâturages, Locher considère que ces derniers ne sont pas des biens dont l'accès est libre, mais plutôt des biens qui sont gérés par les communautés qui fixent des normes et des règles pour qu'ils ne soient pas surexploités.

« Cette théorie de la « tragédie des (biens) communs » offre pourtant une entrée dans l'analyse de l'accès et la gouvernance des ressources en partage comme le foncier, les

²² Les biens qui n'ont pas de règles de gestion collective.

pêcheries, la faune ou la flore, de même que des ressources territoriales activées. » (Elyaba, 2018).

La section qui va suivre présentera une théorie sur la gestion des biens communs basée sur des études de terrain et qui accorde une place importante à la communauté dans la gestion efficace de ces biens.

2.2.3.3 La théorie de la gouvernance des biens communs : une approche institutionnelle

La théorie de la gouvernance des biens communs, également connue sous le nom de "théorie des communs", est un concept développé pour comprendre et gérer la gestion durable des ressources naturelles et des biens partagés par une communauté. Elle a été popularisée par les travaux d'Oström, économiste politique et lauréate du prix Nobel d'économie en 2009.

D'après Hervé Le Crosnier (cité par Caraco, 2014), Oström a montré qu'en dehors de la privatisation ou de la nationalisation, qu'ils existaient d'autres formes de gouvernance mises sur pied par les communautés locales pour sécuriser et maintenir les ressources qui sont sous leur responsabilité.

Cette théorie s'oppose à l'idée traditionnelle selon laquelle les biens communs sont condamnés à être surexploités en raison de l'égoïsme des individus ou des acteurs privés. Au contraire, Elinor Oström a montré que les communautés sont souvent capables de s'organiser pour gérer ces ressources de manière durable, sans recourir à des régulations strictes ou à la privatisation complète. Elle met en évidence l'importance du rôle actif des communautés locales dans la préservation et la gestion durable des ressources naturelles, tout en soulignant la nécessité d'une approche participative et adaptative pour relever les défis complexes liés à la gestion des biens communs.

Dans la théorie de la gouvernance des biens communs, la communauté occupe une place centrale et essentielle. La théorie met l'accent sur l'importance du rôle actif des membres de la communauté dans la gestion, la préservation et la durabilité des ressources communes.

Oström qui accorde un intérêt particulier aux biens communs parce qu'ils posent des problèmes de gestion collective et de durabilité, fait une classification des biens sur la

base de leur degré de rivalité (l'utilisation d'un bien par une personne réduit la quantité disponible pour les autres)²³ ou d'exclusion (l'accès à un bien ne peut pas être réservé à tout le monde)²⁴. Elle réussit à distinguer quatre types de biens à savoir : les biens communs, les biens privés, les biens publics et les biens de club.

Tableau 4 : Classification des biens d'après Oström

	Exclusifs	Non exclusifs
Rivalités	<i>Biens privés</i> (voitures, maisons, chaussures)	<i>Biens communs</i> (eau, savane, la forêt)
Non rivalités	<i>Biens de club</i> (abonnement à salle de sport, club de pêche)	<i>Bien publics</i> (sécurité nationale, santé, éclairage public)

Ostrom a identifié huit principes clés dans sa théorie de la gouvernance des biens communs ont été établis après des études approfondies de différentes communautés à travers le monde qui ont réussi à gérer durablement leurs ressources communes sur le long terme. Ces principes décrivent les caractéristiques communes des systèmes de gestion réussis des biens communs et mettent en évidence les conditions qui permettent aux communautés de préserver durablement leurs ressources partagées. Ils ont également permis de démontrer que la gouvernance des biens communs peut être efficace et durable lorsque les conditions appropriées sont réunies, encourageant ainsi une approche plus participative et décentralisée de la gestion des ressources naturelles.

Elle a pu identifier huit principes pour une gestion efficace des ressources naturelles :

- Une définition claire des limites ;
- Une adaptation entre les règles d'appropriation et de fourniture et les conditions locales ;
- Des dispositifs choisis collectivement ;
- Un mécanisme de contrôle interne ;

²³ Cécile EZVAN, « COMMUNS », *Encyclopædia Universalis*.
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/communs/2-des-biens-rivaux-exclusifs-et-geres-selon-des-regles-collectives/> consulté le 31 juillet 2023.

²⁴ Cécile EZVAN, « COMMUNS », *Encyclopædia Universalis*.
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/communs/2-des-biens-rivaux-exclusifs-et-geres-selon-des-regles-collectives/> consulté le 31 juillet 2023.

- Des sanctions graduelles ;
- Des mécanismes rapides et moins coûteux pour résoudre les conflits
- Reconnaissance des droits des utilisateurs locaux ;
- Surveillance collective.

Mais Oström précise qu'il faudrait que tous ces principes soient respectés afin que les ressources soient efficacement gérées par les communautés.

« Ces principes illustrent l'existence, dans les institutions « performantes », d'un équilibre coopératif basé sur une confiance réciproque et/ou une pression sociale au sein d'un groupe homogène, aux intérêts partagés, où les individus ont une incitation à se conformer aux règles. » (Giraud et al., 2016 : p143)

Pour Le Roy (2012), il ne semble pas aisé de réunir simultanément tous ces principes. Elle trouve que ces principes présentent les caractéristiques suivantes :

- Ils imposent des règles, des sanctions, des limites et des mécanismes qui peuvent être considérés comme punitifs ;
- Ils ne tiennent pas compte des rapports de forces et des conflits d'intérêts, de la diversité et de la complexité des situations qui pourraient exister entre les différents utilisateurs ;
- Ils supposent que les utilisateurs sont à même de s'auto-gérer, de s'autoréguler, de s'auto-censurer sans toutefois que l'Etat n'intervienne ;
- Ils ne considèrent pas les dynamiques d'évolution, d'adaptation et d'innovation qui peuvent affecter les communs et la façon dont ils sont gérés.

Le Roy (2012) révèle qu'Oström a expérimenté des groupes de petites et de moyennes dimensions dans lesquelles les utilisateurs se connaissent et arrivent à établir une meilleure communication. Ce qui favorise l'adaptation de leurs choix en fonction du contexte socio-écologique local.

Dans le même ordre d'idée que Le Roy, Harvey (2011) fait également la remarque que les travaux empiriques d'Oström ont été effectués sur une population qui n'était pas nombreuse. Harvey trouve que ces résultats ne peuvent pas être généralisés parce que dans des situations plus complexes, il faudrait des structures hiérarchiques de prises de décision. Il ajoute que dans un contexte où les enjeux sont très importants avec des

acteurs diversifiés, la gestion des communs au niveau global peut ne pas fonctionner comme au niveau local.

Dans un contexte comme celui de la région de l'Extrême-Nord qui est la deuxième région la plus peuplée du pays, et où l'on retrouve des acteurs diversifiés avec des activités diversifiées, est-ce que cette expérience d'Oström pourrait fonctionner ne serait-ce que dans un seul département sans une intervention de l'Etat ?

3 CHAPITRE 3 : MOUSGOUMS *VERSUS* ARABES CHOAS : UN CONFLIT PLURIDIMENSIONNEL

Dans ce chapitre consacré à notre cas d'étude, il sera question pour de présenter le contexte de ce conflit, d'expliquer ses causes en nous reposant sur les théories que nous avons mobilisées plus haut, et enfin de présenter ses conséquences.

3.1 Le contexte du conflit

Bien qu'ayant des causes différentes et des acteurs belligérants différents, Sopca (2002) a pu identifier plusieurs conflits dans cette région de l'Extrême-Nord aux dates suivantes: Dolé en 1979, Mbeung en 1989, Goulfei en 1990, Maltam en 1990, Kousséri en 1992, 1993 et 1994.

Depuis les années 1970, les conflits en lien avec les ressources naturelles ont toujours existé dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Selon Djawa (2021), dans le Logone-et-Chari, la course à la conquête et au contrôle de la terre a créé des rapports conflictogènes entre les communautés Arabes Choas et Kotoko en ligue avec les Mousgoums. Pour Fouodji (2021), le premier conflit entre les Mousgoum et les Arabes Choa a eu lieu en 1993.

L'encadré 1 nous présente un bref contexte historique de l'origine des conflits entre Mousgoum et Arabes Choa.

Encadré 1 : Contexte historique de l'origine des conflits entre Mousgoum et ArabesChoas²⁵.

« Dans les années 1980, les Mousgoum, peuples de pêcheurs, étaient basés à Maga, un arrondissement de la région de l'extrême-Nord situé dans le département du Mayo Danay, à proximité de la frontière avec le Tchad. Les Arabes-Choas quant à eux sont des éleveurs nomades qui se déplaçaient avec leurs bétails entre le Tchad, le Nigeria, le Cameroun. Mais à cause de l'accroissement de leur population, de la sécheresse et du manque d'eau, les deux tribus ont migré dans l'arrondissement du Logone, où coule le fleuve Logone et ses affluents. Un territoire occupé par les kotoko.

Pour pêcher beaucoup de poissons, dans les petits points d'eaux, appelés les « Mayo », les Mousgoum utilisaient une technique de pêche qui consiste à creuser le fond des rivières pour placer des pièges et attraper beaucoup de poissons. Or lorsque les bœufs des Arabes-Choas venaient s'abreuver, ils tombaient dans ces pièges et se noyaient.

En 1993, ce problème d'usage de l'eau a dégénéré en conflit entre les deux communautés qui se sont affrontées provoquant la mort de nombreux protagonistes. Le Sultan du Logone-Birni ainsi que d'autres chefs de communautés et les autorités administratives ont organisé une réunion avec les différentes parties pour apporter une solution au problème. Parmi les nombreuses décisions prises, les autorités ont interdit aux Mousgoum de creuser les fonds de rivières lors de leurs opérations de pêches.

Avec le changement climatique et les quantités d'eaux qui devenaient insuffisantes, plusieurs petits cours d'eaux ont été asséchés. Les Mousgoum ont alors repris les vieilles habitudes, creuser à nouveau le fond des cours d'eaux restants.

Perdant les bêtes par centaines, les Arabes-Choas sont allés régulièrement se plaindre chez le sous-préfet et le préfet du Logone et Chari. Mais ces derniers n. Mais ces derniers n'ont pas réagi. Pire : « *Le sous-préfet s'est mis à prendre de l'argent chez les Mousgoum pour leur laisser faire leurs trous. Au fil des années, la situation s'est aggravée, et les Arabes-Choas ont décidé de ne plus se tourner vers les autorités locales, mais d'agir par eux-mêmes* » explique une source qui a gardé l'anonymat. »

Source : Fouodji (2021)

Les conflits sanglants de 2021 entre les Arabes Choas et les Mousgoums sont des conflits de trop qui ont remis sur le plancher, le problème d'accès aux ressources naturelles qui a souvent opposé ces communautés de la région. Ces conflits entre les Arabes Choas et les Mousgoums se sont déroulés en deux phases. La première a eu lieu le 10 août 2021 et la deuxième, le 5 décembre de la même année. Au centre de ce conflit, des tensions liées à l'accès aux points d'eau et aux terres de pâture, et à

²⁵ <https://echodesdroitshumains.com/affrontements-mortels-entre-mousgoum-et-arabe-choas-la-corruption-de-hauts-fonctionnaires-du-logone-pointee-du-doigt/> consulté le 29/07/2023.

l'intrusion du bétail dans les exploitations parfois situées sur les routes de transhumance.

D'après Djawa (2021), tout naît d'une simple dispute banale entre un Arabe Choa et un Mousgoum pour l'utilisation de l'eau sur terre partagée par les deux communautés. Selon Kum (2021), ces affrontements ont eu point de départ le village d'Ouloumsa puis, se sont étendus dans les villages voisins.

Après le Logone et Chari, les départements du Mayo Danay et du Diamaré ont également été le théâtre de ce conflit intercommunautaire. (OCHA, 2021a)

« Les affrontements sont nés de désaccords entre deux membres de chacune de ces communautés sur les canaux de pêche et les tranchées creusées par les pêcheurs Mousgoum sur des terres qui sont également utilisées par les éleveurs Arabes Choas comme pâturages. Un accord pacifique n'a pas pu être trouvé en réponse à la plainte des Arabes Choa, selon laquelle leur bétail tombe dans les tranchées ou les canaux de pêche, ce qui a conduit à une bagarre. Ce qui a commencé comme un « simple » combat entre deux individus a dégénéré en un conflit armé ouvert entre les deux communautés ethniques. »(Bamenjo, 2021a).

Selon AfricaNews (2022), « L'origine des affrontements cette fois est une conséquence indirecte du réchauffement climatique. Dans cette région aride, les pêcheurs ont creusé des piscines pour capter l'eau et retenir les poissons. Mais sur la même terre, le bétail des éleveurs arabes avait soif, cherchait des points d'eau et était pris au piège dans ces trous. Ils ont demandé aux Mousgoums de les reboucher. Les tensions se sont accrues, entraînant un déchaînement de violences de part et d'autre. »²⁶.

Après avoir présenté le contexte dans lequel le conflit a dégénéré, nous allons présenter les causes profondes de ce conflit entre ces deux communautés.

3.2 Les causes du conflit Arabes Choas versus Mousgoums :

Dans cette partie de notre travail, nous présenterons les causes du conflit foncier entre les Arabes Choas et les Mousgoums au vu des théories que nous avons mobilisées supra.

²⁶ <https://fr.africanews.com/2022/03/01/cameroun-le-climat-exacerbe-les-conflits-entre-arabes-et-mousgoums/> consulté le 23/02/23

La pression démographique qui a favorisé la conquête de l'eau, des terres arables ainsi que des nombreuses autres ressources naturelles, et les changements climatiques ont entraîné une raréfaction des ressources naturelles. Ces raisons combinées à une mauvaise politique de gestion des ressources naturelles par l'Etat d'une part, et par les communautés locales d'autre part, sont suffisantes pour justifier des conflits qui peuvent naître entre des communautés d'une même localité.

3.2.1 La rareté des ressources naturelles

Pour comprendre les facteurs qui peuvent entraîner une rareté des ressources naturelles, il est opportun d'analyser sa situation climatique et son évolution démographique.

Situation climatique

Juste pour rappeler ce que nous avons présenté plus haut, d'après INS (2019) et L'hôte (2017), la région de l'Extrême-Nord a un climat tropical ayant les caractéristiques suivantes :

- Une seule saison des pluies centrée sur un maximum au mois d'août, avec des totaux moyens annuels compris entre 400 à 1100 mm ;
- Une saison sèche rigoureuse et longue qui dure au moins 7 mois ;
- Une insolation importante et des températures fortes, et souvent très fortes en se rapprochant des rives du Lac Tchad

En ce qui concerne la pluviométrie de cette région, INS (2019) sur la base des travaux de (ONACC, 2018) révèle que sur intervalle de temps entre 1950 et 2015, il a été observé que sur une année, le nombre moyen de jours de pluies était de 71 jours avec une moyenne annuelle des précipitations qui s'élevait à 863,2 millimètres. De plus, les précipitations annuelles diminuent du Sud vers le Nord.

Lorsqu'on observe la carte géographique de la région de l'Extrême-Nord, au Sud nous avons les départements du Diamaré, du Mayo-Danay, du Mayo-Kani et du Mayo-Tsanaga, et au Nord nous avons les départements du Mayo-Sava et du Logone-et-Chari un peu plus haut. Cela signifie que dans le Logone-et-Chari, il y a moins de précipitations que dans les autres localités.

Le Logone et Chari étant deux fleuves se situant en amont de la région et qui alimentent certaines localités, cette situation de faible pluviométrie a entraîné un assèchement du fleuve Logone-et-Chari qui a impacté sur l'agriculture, la pêche et l'élevage.

Il faut aussi noter que le lac Tchad dont est dépendant l'hydrologie de cette région, a perdu 90% de sa surface en 50 ans. Selon Salin (2010), à partir des observations sur lesquelles s'appuient les autorités du Tchad, cette surface qui était de 25 000 Km² en 1960 est passée à 2 500 Km²²⁷. Cette situation hydrologique du lac Tchad due aux changements climatiques a fortement impacté les équilibres des activités humaines tant au Tchad qu'au Cameroun, et plus particulièrement dans la région de l'Extrême-Nord.

Au vu de tous ces impacts sur sa géographie impactant la pêche, l'agriculture, l'élevage et le commerce, L'œil du Sahel²⁸ avait révélé que la région de l'Extrême-Nord était la région qui subissait le plus les effets néfastes des changements climatiques²⁹.

Figure 3 : Vues partielles d'un canal de pêche en saison sèche (gauche) et en saison inondée (droite)



Source : Labara et al. (2020).

À partir des images ci-dessus, nous pouvons constater le degré d'impact des changements climatiques dans cette région. En période sèche, l'eau disparaît

²⁷ <https://www.afrik.com/vital-lac-tchad> consulté le 26/07/2023

²⁸ L'œil du Sahel est une presse écrite camerounaise

²⁹ L'œil du Sahel n°1373, https://actucameroun.com/2020/06/11/extreme-nord-la-region-la-plus-frappee-par-les-changements-climatiques-au-cameroun/?utm_content=cmp-true, consulté le 26/07/2023.

complètement et pendant la période d'inondation, le niveau de l'eau est tellement bas au point où les pêcheurs sont obligés de creuser des trous pour piéger du poisson.

Le changement climatique n'étant pas le seul facteur contribuant à la rareté des ressources naturelles, il est important d'analyser l'évolution démographique temporelle de cette région.

Évolution de la démographie

« La croissance démographique est incontestablement un facteur majeur qui conduit à une saturation de l'espace en zone agricole et qui pousse les agriculteurs à s'étendre dans les espaces dédiés à l'élevage : aires de pâturages, abords des bas-fonds et des mares, couloirs de transhumance, bordures des routes et pistes ». (Amada, 2019, p. 38)

La région de l'Extrême-Nord est la deuxième région la plus peuplée après celle du Centre (INS, 2019b). Comment sa démographie a-t-elle évolué au cours de ces dernières années ? Est-elle croissante, décroissante ou constante ?

Pour avoir une réponse à cette question, analysons l'évolution de cette population depuis l'année du premier recensement général de la population et de l'habitat de 1976.

Tableau 5 : Evolution de la population de la région de l'Extrême-Nord de 1976 à 2019 (D'après les recensements de 1976, 1987, 2005 et des projections du BUCREP de 2010 à 2019).

Années	1976	1987	2005	2010	2015	2016	2017	2018	2019
Population de la région	1394765	1855695	3111792	3480414	3993007	4089430	4186844	4285250	4384648

Source : (INS, 2019a, 2019b)

D'après les données du tableau ci-dessus sur la population de la région de l'Extrême-Nord, on observe que cette population a considérablement augmenté au fil du temps. Elle est passée de 1 394 765 habitants à 4 384 648 habitants entre 1976 et 2019. Soit un taux de croissance de 31,81% en 43 ans.

Le constat qui est fait à ce niveau montre que la courbe de l'évolution de la population dans cette région est croissante alors que les ressources naturelles se font de plus en

plus rares. L'agriculture, l'élevage et la pêche sont menacés par l'aridité des sols et l'assèchement des cours d'eau fait des perturbations climatiques.

Les variations climatiques qui, raréfient déjà les ressources naturelles, combinées à la forte pression démographique de cette région, rendent les ressources naturelles davantage rares : ce qui conduit à une compétition à l'accès à terre ou à l'eau.

Armel Sambo, professeur à l'Université de Maroua, au sujet des conflits entre les Arabes Choas et les Mousgoums avait déclaré : « *Les conflits sont liés à une conjonction de facteurs. La croissance démographique conjuguée à la raréfaction des ressources rend la situation très tendue et les affrontements risquent de se multiplier* »³⁰.

Xavier Bourgois, porte-parole du HCR, sur le même sujet a déclaré : « *Les effets du réchauffement climatique et les problèmes d'accès à l'eau ont catalysé les tensions.* », affirme Xavier Bourgois³¹.

Il est vrai que la pression démographique et les changements climatiques qui impactent sur les ressources naturelles sont souvent ou parfois des causes de conflits. Mais il faut noter que la rareté des ressources n'est pas toujours la cause de dégénérescence des conflits (OCHA, 2015).

Il serait important de jeter un regard sur la façon avec laquelle ces ressources sont gérées par l'Etat et les populations locales.

3.2.2 Le laxisme de l'Etat et l'égoïsme des communautés locales

Pour comprendre le rôle de l'Etat et des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles au Cameroun afin de pouvoir établir les responsabilités dans le conflit opposant les Mousgoums aux Arabes Choa, il est important d'analyser le cadre juridique lié à la gestion des ressources naturelles. Cette loi a pour but de réguler et d'encadrer l'utilisation durable des ressources naturelles telles que les ressources forestières, les ressources fauniques et les ressources halieutiques.

Ce cadre juridique est régi par la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche. Loi qui a été mise en application par les décrets n°

³⁰ <https://fr.africanews.com/2022/03/01/cameroun-le-climat-exacerbe-les-conflits-entre-arabes-et-mousgoums/> consulté le 25/07/2023

³¹ <https://fr.africanews.com/2022/03/01/cameroun-le-climat-exacerbe-les-conflits-entre-arabes-et-mousgoums/> consulté le 25/07/2023

95/466/PM du 20 juillet 1995 fixant les modalités du régime de la faune et n° 95/531/PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts.

Cette loi stipule en son article 7 que « *L'État, les communes, les communautés villageoises, et les particuliers exercent sur leurs forêts et leurs établissements aquacoles, tous les droits résultant de la propriété, sous réserve des restrictions prévues par les législations foncière et domaniale et par la présente loi* » et en son article 8 alinéa 1 que « *Le droit d'usage³² ou coutumier³³ est, au sens de la présente loi, celui reconnu aux populations riveraines d'exploiter tous les produits forestiers, fauniques et halieutiques à l'exception des espèces protégées en vue d'une utilisation personnelle* ». (MINFOF, 2018)

D'après cette loi, la gestion des ressources naturelles est principalement sous la responsabilité de l'Etat. Ce dernier a la lourde responsabilité de réguler, de superviser et de coordonner l'utilisation durable de ces ressources naturelles.

Bien que des lois et des décrets en matière de gestion des ressources naturelles soient promulgués, leur mise en application complète n'est pas effective en réalité. L'Etat qui est astreint à certaines responsabilités ne les exécute pas toujours, il a abandonné la gestion des ressources à la merci des communautés locales. Cette absence ou défaillance de l'Etat n'a eu pour seule conséquence que la course à la surexploitation ou à l'appropriation des ressources par une communauté au détriment d'autres communautés. L'Etat avait mis en place des politiques pour gérer les ressources naturelles mais n'a pas mis des moyens nécessaires en jeu pour que ces politiques puissent connaître du succès. Selon Dongmo et al. (2007), les politiques que l'Etat avait prévues dans le but de réglementer l'usage et l'accès des ressources naturelles, et de conduire le développement des territoires par les services techniques de l'Etat sont confrontées à un manque de moyens et ne peuvent intervenir que lorsqu'il y a des conflits ou des contraintes extrêmes. Dans un tel contexte où l'Etat ne remplit pas ses responsabilités (régulation, supervision et coordination), ses ressources communes

³² Le droit d'usage désigne le droit accordé à des individus ou à des groupes spécifiques d'utiliser et d'accéder à certaines ressources naturelles, telles que les forêts, les pâturages, les terres agricoles, les zones de pêche, etc., pour subvenir à leurs besoins personnels, économiques et culturels.

³³ Le droit coutumier fait référence aux règles et aux normes juridiques non écrites qui régissent les pratiques et les coutumes d'une communauté donnée. Ces règles sont généralement basées sur les traditions, les valeurs et les croyances des populations locales et peuvent varier d'une communauté à une autre

dont l'accès est libre seront vouées à la surexploitation ou à la dégradation. Ce qui conduira à « une tragédie des communs » au sens de Hardin (1968).

L'Etat peut aussi être reproché d'un manque d'anticipation dans ses politiques de gouvernance de ces ressources naturelles. La loi portant régime des forêts, de la faune et de la pêche date de 1994 et ses arrêtés de mise en application datent de 1995. À ces périodes, les effets du changement climatique étaient moins visibles qu'aujourd'hui. Vingt-huit années après, aucune modification sur cette loi n'a été apportée pourtant les effets néfastes des perturbations climatiques ont considérablement accru leur impact au fil du temps. Dans les zones fortement victimes de changement climatique, et où les ressources sont partagées, une modification de la loi, ou la signature des nouveaux décrets ou arrêtés pour réguler l'accès et l'usage des ressources naturelles pourrait être salulaire.

Encadré 2 : Responsabilité de l'Etat³⁴

« Plusieurs ONG et associations de droits de l'homme basées dans la région de l'Extrême-Nord ont dénoncé le laxisme de l'Etat. *« C'est l'Etat qui a laissé la situation pourrir ainsi. Tout d'abord, les autorités administratives corrompues depuis de nombreuses années ont montré à ces gens qu'ils ne peuvent plus compter sur elles pour résoudre leurs problèmes. Ensuite, lorsque les premiers affrontements se sont déroulés, la justice n'a pas arrêté ceux qui avaient utilisé les armes pour les juger et les condamner en appliquant la loi pour faire peur à ceux qui tenteraient à nouveau d'utiliser des armes.*

Cette inertie de l'Etat a laissé croire aux deux parties qu'elles pouvaient acheter les armes et s'entretuer impunément. De trois, à kousseri, les Mousgoum ont traversé tout le Logone pour se retrouver là-bas afin de massacrer les Arabes Choas, pourtant il y a de nombreuses bases militaires à kousseri, il y a même une base du Bataillon d'intervention rapide (BIR) là-bas, mais personne n'a agi. Et enfin, dans les différents groupes WhatsApp des deux communautés, les Arabes-Choas indiquent que de nombreux militaires d'origine Mousgoum en civil ont pris part au massacre de kousseri. Et jusqu'ici, les meneurs n'ont pas été arrêtés pour être jugés et condamnés. Avec toutes ces faiblesses, nous pensons que ces conflits reprendront dans les prochaines années » affirment les ONG.

Ainsi, toutes les mesures prises par l'Etat depuis les attaques de kousseri ne vont pas résoudre le problème de fond. *« On a une administration corrompue, on ne peut rien attendre d'elle »* a expliqué un haut cadre d'administration kotoko. Pour lui l'Etat affiche une défaillance coupable. »

Source : Fouodji (2021)

Cependant, cette loi reconnaît aussi le rôle et la participation que peuvent jouer les communautés locales dans la gestion des ressources naturelles. Elle prévoit que ces communautés peuvent être impliquées dans la gestion et la conservation des ressources naturelles grâce au droit d'usage et au droit coutumier.

Si nous revenons sur l'article 8 de cette loi, nous observons que théoriquement, l'Etat donne légalement le droit aux populations qui vivent à proximité (population locale) d'une zone contenant des ressources naturelles, de pouvoir les exploiter sans toutefois aller au-delà des frontières de cette zone. Si la loi a conféré aux populations locales le

³⁴ <https://echodesdroitshumains.com/affrontements-mortels-entre-mousgoum-et-arabe-choas-la-corruption-de-hauts-fonctionnaires-du-logone-pointee-du-doigt/> consulté le 29/07/2023

droit d'exploiter ces ressources naturelles, c'est parce que quelque part, le législateur qui est l'Etat, avait pensé que ces populations sont les mieux enclines à gérer et à les protéger au sens d'Elionor Oström.

Dans la pratique, c'est tout le contraire que l'on observe. Dans le cas du conflit que nous étudions, lorsqu'on analyse le contexte de ce conflit, nous remarquons qu'il est survenu parce que des communautés qui sont spécialisées dans des activités professionnelles différentes se disputent des ressources naturelles qui, sont pourtant communes.

Du fait qu'historiquement les Mousgoums soient des autochtones et les Arabes Choas des allogènes, les premiers considèrent qu'ils auraient plus de droits sur les ressources naturelles que les seconds d'une part. D'autre part, les Arabes Choas qui sont de riches éleveurs se croiraient au-dessus des Mousgoums au vu de leur puissance financière. L'égoïsme de ces deux communautés ne favorise pas le partage des ressources naturelles. Chacune d'elles voudrait s'en accaparer pourtant que ce sont des ressources communes à accès libre qui appartiennent à l'Etat et ces communautés n'en sont que des utilisatrices. La compétition pour l'accès aux ressources naturelles devient source de tensions entre les communautés (OCHA, 2015) Mousgoums et Arabes Choas.

Selon Nsioh (s. d.), les ressources naturelles sont la propriété de l'Etat et les populations locales en sont les gardiennes. Si nous essayons de caricaturer, les Mousgoums et les Arabes Choas sont des conducteurs d'un véhicule qui appartient à l'Etat du Cameroun.

L'Etat et les différentes communautés avaient trouvé des accords lors du conflit de 1993. Les éleveurs Mousgoums avaient promis de ne plus creuser des trous dans des eaux qui sont utilisées par les agriculteurs, et les agriculteurs Arabes Choas à leur tour avaient aussi promis de ne plus faire paître leurs troupeaux dans des zones réservées à la pêche. Nous pensons que les responsabilités sont verticales. L'Etat ne s'est pas assuré que ces accords étaient respectés, et les deux communautés n'ont pas tenu leurs promesses.

Face à cette situation de responsabilité partagée entre l'Etat et les communautés locales dans la gestion des ressources naturelles, il est urgent que l'Etat et ces communautés travaillent en tandem afin d'éviter de prochains conflits. Il ne suffit juste pas à l'Etat

des fixer des lois et de laisser l'entière responsabilité de la gestion des ressources naturelles sous la responsabilité de la communauté pensant qu'elles vont s'organiser pour mieux les utiliser. Selon Young & Bouyssou (2000), il serait illusoire de penser que des individus ayant consenti à des règles pour un système de gestion basé sur une forme de propriété commune vont se conformer de facto à ces règles une fois que cet accord sera mis en œuvre.

À la suite du déroulement et des causes de ce conflit, nous nous pencherons dans la suite de notre travail aux conséquences qui s'en sont suivies.

3.3 Les conséquences du conflit

Les affrontements entre les Mousgoums et les Arabes Choas ont eu de nombreuses conséquences tant sur le plan humanitaire que sur le plan matériel.

3.3.1 Sur le plan humanitaire

Lors du premier conflit, 8 749 personnes se sont déplacées vers le Tchad, et 12 569 personnes ont effectué des mouvements internes, 13 personnes sont décédées et il y eut de nombreux blessés. (OCHA, 2021b)

Toujours selon OCHA (2022), le deuxième conflit (celui de Décembre) a fait plus de 44 morts et une centaine de personnes blessées. Au cours de ce même conflit, plus de 36 000 personnes se seraient déplacées à l'intérieur de la région et 35 000 seraient réfugiées au Tchad. (Cf. figure 4)

Pour Boris Cheshirkov³⁵ également, ces affrontements avaient poussé de milliers de personnes à migrer à l'intérieur du pays et 30 000 autres de migrer vers le pays voisin qu'est le Tchad³⁶

Par contre pour les conflits du mois d'août, 8 749 ont fui vers le Tchad, 12 569 ont fui vers les localités voisines et 40 villages avaient été incendiés (OCHA, 2021c) et 28 personnes avaient perdu la vie (Bamenjo, 2021a).

Au vu des données ci-dessus, tout laisse à croire que la deuxième des conflits (mois de décembre) ont été plus violents que ceux de la première phase (mois d'août).

³⁵ Porte-parole du le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

³⁶ <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-conflit-intercommunautaire-calme-précaire-dans-l-extrême-nord/2444873> consulté le 24/07/23

3.3.2 Sur le plan matériel

Lors de ces affrontements, de nombreux champs, canaux de pêche et fermes avaient été détruits par les différents combattants d'une part mais aussi, par les populations dans leur débandade vers la recherche d'abris sécurisés. En plus de ces dégâts, il faut aussi noter la destruction des commerces et de nombreux villages incendiés.

D'après OCHA (2021a), « *Des incendies des maisons, boutiques et marchés ont été signalés dans au moins 40 localités. Les dégâts sur les moyens de subsistance sont considérables. Les premiers éléments recueillis par les acteurs du Secteur Sécurité alimentaire dans l'arrondissement de Maga, révèlent que près de 50 pirogues de pêcheurs ont été détruites lors des récentes violences, de même que plusieurs dizaines de filets de pêche. Au moins 400 têtes de bovins seraient perdues ou détruites. De nombreux habitants ont aussi été obligés d'abandonner leurs activités après la destruction ou le vol de leurs outils et biens de travail pendant les différents actes de violence.* »

D'après des cadres de certains partis politiques de l'opposition, les conséquences de ces conflits seraient largement supérieures à ceux qui sont publiés dans les médias. Ils estimaient que l'Etat a sous-estimé les pertes en vie humaine dans le but de cacher la vérité et de dénier sa responsabilité dans la survenance de ces affrontements répétitifs.

« *L'urgence d'une solution durable est requise au regard de l'accroissement de la démographie, de l'augmentation des besoins et de la diminution des ressources* » (Cameroun Tribune³⁹ du 22 décembre 2021 cité par (Djawa, 2021)). La solution durable à ce problème ne pourrait passer que par une bonne gestion des ressources naturelles de la part de l'Etat mais aussi des communautés locales. Ces deux acteurs doivent travailler en synergie.

Mais avant d'évoquer les solutions, nous allons d'abord analyser les stratégies des différents acteurs qui étaient impliqués de près ou de loin dans ce conflit.

³⁹ Cameroun Tribune est une presse écrite camerounaise.

4 CHAPITRE 4 : ANALYSE DES STRATÉGIES DES ACTEURS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Dans ce chapitre, nous allons analyser les différentes stratégies qui avaient été adoptées par chacun acteur pour pouvoir atteindre ses objectifs. À l'issue de cette analyse, nous essayerons de suggérer des solutions durables afin que les communautés de cette région puissent vivre ensemble pacifiquement.

4.1 Analyse des stratégies des acteurs

Selon Yung et al. (1992) cités par Sougnabé, il faut entendre par stratégies : « des combinaisons plus ou moins structurées des réponses élaborées par des acteurs pour faire face aux défis auxquels ils se trouvent confrontés ou qu'ils s'assignent (objectifs)" »(SOUGNABE, 2000, p. 8).

Dans cette section consacrée à l'analyse des stratégies des acteurs, nous allons dans un premier temps présenter tous les acteurs impliqués dans ce conflit, par la suite nous allons présenter les différentes stratégies que chacun d'eux avait mises en place, et enfin nous les analyserons.

4.1.1 Les différents acteurs impliqués dans le conflit

Un conflit ne saurait avoir lieu que s'il y a au moins deux acteurs. Ces derniers dans un conflit ne sont pas uniquement ceux qui sont en confrontation. Il peut y avoir des acteurs directs et indirects, ou des acteurs internes et externes. Dans notre étude, nous avons catégorisé les acteurs en deux groupes : les acteurs directs et les acteurs indirects. « L'acteur direct est celui qui agit matériellement et physiquement sur le territoire considéré, tandis que l'acteur indirect est celui qui agit du fait de ses choix, sur la gestion du territoire en influençant les autres acteurs directs. » (Partoune & Piveteau, 2010)

4.1.1.1 Les acteurs directs

Les acteurs directs ici sont ceux qui sont directement concernés par le conflit. Autrement dit, il s'agit des communautés qui s'affrontent. Nous distinguons parmi ces communautés belliqueuses, les éleveurs Arabes Choas et les agriculteurs Mousgoums.

4.1.1.1.1 Les Arabes Choa

Les Arabes Choa sont un groupe ethnique vivant principalement dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, à proximité du lac Tchad. Ils sont également présents

dans certaines parties du Nigeria, du Tchad et du Niger. Les Arabes Choa ont une histoire et une culture riches, résultant d'une fusion entre des influences arabes et africaines au fil des siècles. Selon Hagenbucher (cité par Sopca, 2002), ils se sont installés sur des terres arides, accidentées et squelettiques vu qu'ils étaient considérés comme des envahisseurs.

Selon Bouquet & Hagenbucher (1975), il n'est pas possible de déterminer avec exactitude la date à laquelle les Arabes Choas sont arrivés sur les côtes du lac Tchad. Pour Zeltner (1967), il y a encore deux siècles, ils n'étaient pas connus à l'Ouest du Chari qui étaient dominé par les cités Kotoko. De nos jours, ils sont ceux qu'on retrouve en majorité sur les côtes méridionales du lac Tchad.

D'après Sopca (2002), les Arabes Choas sont originaires d'Egypte plus précisément de l'île de Choa dans la région du Nil. Ce sont des métissés blancs, d'Ethiopiens, de Peuls et de Noirs soudanais. Ils sont des agriculteurs-éleveurs sédentaires et semi-sédentaires pourtant à la base, ils étaient des pasteurs transhumants pratiquant l'islam. Pour Zeltner (1988), ils seraient des métis issus d'un croisement entre des Arabes originaires du Soudan et des communautés locales.

4.1.1.1.2 Les Mousgoums

Les Mousgoum sont un peuple d'Afrique centrale et occidentale. On les retrouve dans les plaines du Nord-Cameroun et au sud-ouest du Tchad, et aussi à l'Est du Nigeria⁴⁰.

Ce sont des personnes en général qui sont de grande taille, robustes, et ferventes adeptes des religions traditionnelles qui, autrefois étaient victimes des pressions esclavagistes exercées par les puissances musulmanes environnantes, notamment les royaumes du Mandara et du Baguirmi, les principautés Kotoko, ainsi que l'empire du Bornou.(Saïbou & Mangmadi, 2009)

C'est un peuple qui cohabite avec d'autres groupes ethniques dans la vallée du Logone. Le règlement des conflits et la promotion de la paix sont assurés par trois catégories d'acteurs. À la base de la pyramide, se trouve le Blamas qui a la charge de gérer les conflits au sein de leurs territoires. Ensuite, vient le Ngarmay Magna qui a sous sa responsabilité le règlement des conflits de la communauté. Au sommet de la pyramide

⁴⁰ [https://www.wikiwand.com/fr/Mousgoum \(peuple\)](https://www.wikiwand.com/fr/Mousgoum_(peuple)), consulté le 27/07/2023.

se trouve le Sultan. C'est à ce dernier que revient le droit de jugement et médiation pour les problèmes les plus complexes. (Amada, 2019)

« Les Mousgoum se qualifient de « grands pêcheurs ». Une partie du peuple se situe à l'intérieur des terres et une autre le long du Logone. Avec deux espaces occupés différemment s'accompagnent deux modes de vie distincts, deux façons d'exploiter les ressources naturelles et deux économies différentes. La partie du peuple vivant le long du Logone pratique la pisciculture. Ils pratiquent différentes techniques de pêche propres à leur milieu telle que le sakama (filet à poche en forme de cône utilisé sur pirogue) ou encore les daiya (panier de pêche accroché à un barrage). L'autre partie du peuple vivant à l'intérieur des terres pratique l'agriculture. La culture de graines et de céréales telle que le sorgho et le riz se fait proche ou entre les cases »⁴¹.

Après avoir présenté les acteurs qui sont en opposition, il nous revient de présenter ceux qui ne sont pas directement impliqués dans ce conflit.

4.1.1.2 Les acteurs indirects

Bien qu'ils ne fassent pas partie des camps qui s'opposent, ces acteurs que nous présenterons dans un tableau synoptique ont tout de même chacun un rôle non négligeable dans ce conflit. Parmi ces acteurs nous avons : la société civile, les chefs traditionnels et coutumiers, les médias, les chefs religieux, les comités de vigilance et l'Etat.

Tableau 6 : Présentation des acteurs indirects et leur rôle

Acteurs	Composantes	Rôles
L'Etat	Autorités administratives	• Mettre sur pied des projets de développement • Concilier et juger les conflits conformément aux lois et textes en vigueur •
	Autorités judiciaires	
	Forces de défense et de sécurité	• Maintenir l'ordre et la sécurité des personnes et des biens • Surveiller les frontières nationales

⁴¹ <https://esmaparis1.com/2020/05/29/la-case-obus-au-pays-mousgoum/>, consulté le 27/07/2023.

		• Circonscrire les violences à travers leurs interventions sur le terrain
Les autorités traditionnelles	• Chefs coutumiers • Chefs religieux	• Garantir le respect des traditions • Organiser la réconciliation
		• Prêcher la paix • Faire de l'intermédiation entre les parties en conflit • Concilier les protagonistes • Sensibiliser les communautés • Promouvoir la culture et l'unité
État du Tchad		• Accueillir les réfugiés
Organismes humanitaires	• HCR • OCHA	• Élaborer et exécuter des projets communautaires en matière d'élevage, d'agriculture, de pêche, etc. • Prôner la non-violence et le dialogue intercommunautaire pour résoudre les conflits. • Faire de l'intermédiation entre l'Etat et les communautés. • Apporter de l'assistance aux réfugiés
Population locale	Personnes non belligérantes	• Collaborer avec les FDS
Médias	Radio, télévision, presse	• Informer la population des faits réels • Dénoncer le conflit

Que ce soit avec des acteurs directs ou indirects, il est crucial d'après Tardy (2009), de coopérer avec ces groupes en fonction des rôles et des positions qu'ils occupent au sein la société.

Après avoir présenté les différents acteurs impliqués dans ce conflit, il s'agira de présenter dans la section qui suivra, les stratégies mises en place par ces acteurs.

4.1.2 Les stratégies mises en place par les acteurs

Tout conflit, quelle que soit sa dimension ou sa complexité, il implique au moins deux acteurs ayant chacun d'eux ses propres intérêts et objectifs. Rose-Marie Dethier (2018), les stratégies des acteurs dans un conflit peuvent être catégorisées en deux groupes : les stratégies de non-affrontement (le déni, la temporisation, la fuite) et les stratégies d'affrontement (la médiation, la négociation, la verbalisation, le changement structurel). Dans cette section, nous allons présenter les stratégies des acteurs évoqués précédemment.

4.1.2.1 Stratégies des protagonistes

Dans un conflit, il faut entendre par protagonistes : « *Chacune des personnes, chacun des groupes qui sont en lutte, en concurrence* »⁴². Dans cette lutte, chaque acteur ou groupe cherche à atteindre ses objectifs quels(les) que soient les moyens ou les stratégies. D'après Dethier (2019) qui s'est basée sur les travaux de Blake et Mouton, les protagonistes peuvent s'accommoder, collaborer, abandonner, trouver un compromis ou entrer en compétition.

« La proximité géographique entre les deux protagonistes est sans doute un facteur déterminant dans la recherche et l'acceptation de négociation à l'amiable. En effet, plus les acteurs sont proches les uns des autres, mieux ils se connaissent et plus il est facile d'établir des responsabilités et d'engager des pourparlers en cas de conflits ». (Liba'a, 2016, p.77)

Cette affirmation de Liba'a peut être discutée. Dans le conflit opposant les Mousgoum et les Arabes Choa, bien qu'effectuant des activités différentes bien que très proches géographiquement parce qu'elles partagent le même espace et les mêmes ressources, elles n'ont pas pu trouver un compromis après qu'un animal soit tombé dans un trou creusé par un pêcheur et ont préféré entrer en affrontement (violence).

Les Mousgoum pour se défendre avaient fait appel aux Massa⁴³. Cette alliance avaient permis d'attaquer les Arabes Choas. En représailles du meurtre de deux conducteurs

⁴² <https://esmaparis1.com/2020/05/29/la-case-obus-au-pays-mousgoum/>, consulté le 27/07/2023.

⁴³ Les Massa sont une communauté ethnique à l'Extrême-Nord du Cameroun. Ils ont aussi des antécédents avec les Arabes Choa.

de moto à Zimado, des jeunes Mousgoum avaient incendié des villages Arabes Choa⁴⁴. Les Arabes Choa avaient aussi de leur côté, pour ne pas perdre la face, brûlé les villages Mousgoum et de leur allié.

Les attaques dans les deux groupes étaient des attaques armées. Il y en avait qui possédaient des armes artisanales, et d'autres avaient des armes blanches (couteaux, flèches, lances, bâtons, machettes...). Les différents groupes de protagonistes communiquaient via le réseau social WhatsApp pour planifier leurs attaques⁴⁵.

4.1.2.2 Stratégies de l'Etat

Dans son rôle de garant de la sécurité, de la défense et de la justice du pays et des personnes qui y habitent, l'Etat camerounais avec ses administrations décentralisées, a été un acteur non-négligeable dans le conflit opposant les Mousgoum aux Arabes Choa. Dans le but de ramener la paix dans cette région, le gouvernement du Cameroun avait mis sur pied un certain nombre de stratégies qui consistaient à venir en aide aux personnes sinistrées, de sensibiliser les populations, de négocier un arrêt des hostilités, et de protéger les populations.

Vu le contexte humanitaire très délétère dans ces périodes de conflits, il était très difficile aux populations de se nourrir parce que les champs et les commerces avaient été détruits. Face à cette situation, le président de république du Cameroun avait octroyé des dons contenus dans 20 camions qui étaient destinés aux victimes de ces affrontements⁴⁶. Il s'agissait des denrées alimentaires, des matelas pour éviter à ces personnes de dormir à même le sol, et des produits de première nécessité.

Une mission gouvernementale conduite par le ministre de l'Administration territoriale avait été mise en place. Elle avait pour but d'aller auprès des représentants des deux communautés pour négocier une fin du conflit, de trouver les causes de ces affrontements, et de faire une proposition de solutions. À la suite de cette mission, de nombreux représentants du gouvernement s'étaient rendus sur le terrain pour porter des messages de paix. C'était le cas du préfet du département du Mayo-Danay qui était

⁴⁴ <https://www.camer.be/89075/11:1/cameroun-affrontement-intercommunautaire-au-moins-22-morts-dans-le-logone-et-chari-cameroon.html> consulté le 03/08/2023.

⁴⁵ <https://www.camer.be/89075/11:1/cameroun-affrontement-intercommunautaire-au-moins-22-morts-dans-le-logone-et-chari-cameroon.html> consulté le 03/08/2023.

⁴⁶ <https://www.crtv.cm/2021/12/arabes-choas-mousgoum-sur-le-chemin-de-la-paix/> consulté le 03/08/2023.

allé livrer un message de paix et de réconciliation auprès de certains leaders Mousgoum et Arabes Choa⁴⁷. Le gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, au nom du chef de l'Etat, avait mis sur pied une commission mixte dans laquelle on retrouvait les représentants des communautés antagonistes. Cette commission avait pour objectif d'accompagner l'administration régionale à restaurer la paix et la cohésion sociale dans la région.

En ce qui concerne la sécurité, le gouvernement avait déployé les forces de l'ordre dans des zones qui étaient considérées comme sensibles. Les autorités locales avaient interdit la circulation des motos entre 18 heures et 6 heures du matin pour éviter que des personnes puissent se déplacer pour aller commettre des actes criminels. Seuls les véhicules des forces de l'ordre avaient le droit de pouvoir circuler.

4.1.2.3 Stratégies des autorités traditionnelles (chefs communautaires et religieux) et des élites.

Étant respectivement les garants des traditions et des croyances religieuses, les chefs traditionnels (*fiqh, blamas, ngarmay magna, sultan*) et les chefs religieux sont généralement les personnes les plus influentes au sein des communautés locales dans les sociétés africaines en général et camerounaise en particulier.

D'après OCHA (2015), l'organisation traditionnelle est structurée de la façon suivante :

« A la base, on trouve les Blamas, chefs de 3e degré des quartiers ou villages. Autour des Blamas, se trouvent un collège de notables et de patriarches qui concourent à la résolution des conflits survenus dans le village. Lorsque le conflit oppose plusieurs villages, un collège constitué des Blamas, notables et patriarches des villages concernés se réunit afin de régler le conflit. » (OCHA, 2015, p.51)

Ce statut de chef leur confère le pouvoir de **médiation** et de **sensibilisation** lorsque émerge un conflit au sein de leurs communautés ou avec d'autres communautés.

⁴⁷ <https://www.camer.be/89075/11:1/cameroun-affrontement-intercommunautaire-au-moins-22-morts-dans-le-logone-et-chari-cameroon.html> consulté le 03/08/2023.

Pendant les périodes d'affrontements, les autorités traditionnelles qui avaient reçu des instructions de la part du gouvernement central, les avaient relayées auprès de leurs communautés respectives. Elles étaient la courroie de transmission entre l'Etat et les populations locales. Ces autorités avaient également prêché des messages de paix pour un retour à une cohabitation sociale fraternelle, et avaient sensibilisé leurs communautés dans les lieux publics et les lieux de prières, sur l'impact négatif de ces affrontements armés et sanglants pour la région.

Les élites des communautés protagonistes n'étaient pas des restes pendant ce conflit. Elles étaient montées au créneau pour dénoncer ces actes criminels et pour sensibiliser pour un retour au calme.

Le professeur Mazra, qui est une élite de la région, s'était exprimé pour sensibiliser les protagonistes à un retour de sérénité et à un dépôt des armes en ces termes :

« J'appelle tous les frères à revenir au calme. Ces affrontements sanglants ne profitent à personne, ni aux arabes, ni aux Mousgoum, ni à d'autres communautés. Tant que le conflit continue le développement ne pourra plus être possible » a-insisté l'universitaire, le Pr. Mazra »⁴⁸.

4.1.2.4 Stratégies des organismes humanitaires et l'Etat du Tchad

Au vu de l'ampleur de ces affrontements et des conséquences inhérentes, il avait bien fallu que les populations qui s'étaient déplacées à l'intérieur du pays ou au Tchad soient prises en charge. Le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies du Cameroun et le HCR avec ses partenaires, y compris l'Etat du Tchad, avaient réalisé un énorme travail. Le HCR avait mis en place une stratégie de **l'assistance** humanitaire qui fondamentalement, relève du Droit International Humanitaire (DIH).

D'après Dyukova & Chetcuti (2013), « *Le DIH prévoit que le droit de fournir de l'aide humanitaire soit uniquement reconnu à des organisations humanitaires impartiales qui conduisent leurs activités sans aucune distinction de caractère défavorable. En*

⁴⁸ <https://www.camer.be/89075/11:1/cameroun-affrontement-intercommunautaire-au-moins-22-morts-dans-le-logone-et-chari-cameroon.html> consulté le 03/08/2023.

outre, les organisations humanitaires opérant dans des territoires occupés se doivent de se conformer aux principes de la Croix-Rouge » (Dyukova & Chetcuti, 2013, p 7).

Revenons sur la stratégie du Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR). Pendant le conflit, le HCR avait distribué des produits de première nécessité, distribué de la nourriture et construit des tentes de fortune pour loger les réfugiés. Son aide s'était poursuivie avec l'installation des cliniques mobiles, la distribution des moustiquaires et des médicaments⁴⁹.

L'extrait de l'entretien d'Aristophane Ngargoune sur la RFI porte-parole du HCR à Ndjamena présente les réalisations de cette organisation au moment du conflit :

« Ces réfugiés qui ont traversé, ils sont environ à 80-85% des femmes et des enfants. Ils sont pour la plupart accueillis dans des familles d'accueil, des familles de Tchadiens. D'autres sont logés dans des écoles et dans des édifices publics du village d'Oundouma. Ils ont pour la plupart été pris de court par la situation d'insécurité. Ils sont venus sans bagages, sans documents administratifs, sans documents officiels. Ils sont venus parce qu'ils voulaient trouver refuge (...) Des difficultés sont là certes, mais le HCR en première ligne avec ses partenaires et le gouvernement du Tchad, essaie de répondre déjà dans un premier temps aux premiers besoins en posant les bracelets de ces demandeurs d'asile, en leur offrant des repas chauds, et en assurant en même temps le monitoring de protection de tous ces demandeurs d'asiles qui sont environ 11 000. »⁵⁰ (RFI, 20/08/2021).

OCHA⁵¹ (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) quant à lui, comme on peut le lire dans son rapport de situation n°3 du 23 décembre 2021 avait :

- Pris en charge les personnes blessées qu'il avait transférées dans des formations sanitaires de Kousseri, du Logone Birni, de Zimado, de Ngodeni ;

⁴⁹ <https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/articles-et-reportages/le-changement-climatique-alimente-des-conflits-au-cameroun-qui-force-de-millier-de-personnes-a-fuire> consulté 02/08/2023.

⁵⁰ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210820-cameroun-des-milliers-de-d%C3%A9plac%C3%A9s-et-r%C3%A9fugi%C3%A9s-apr%C3%A8s-des-affrontements-entre-p%C3%A9cheurs-et-%C3%A9leveurs>

⁵¹ Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies.

- Poursuivi des rencontres de coordination dans les villes de Maroua et Kousséri avec les autres organismes humanitaires ;
- Mis sur pied une consultation dans les villes de Maroua et de Kousséri qui permettait de répondre aux besoins complémentaires exprimés par les formations sanitaires des zones sinistrées.

Face à cette situation, le président du Tchad, qui est le président d'un pays ami du Cameroun, n'était pas resté sans voix. Il s'était exprimé en ces mots :

« Ces récents conflits ont engendré la fuite du Cameroun de plus de trente mille personnes pour chercher refuge au Tchad (...) Face à cette situation préoccupante, le gouvernement a été instruit à prendre toutes mesures appropriées (...) J'invite tous les Tchadiens à faire preuve de solidarité et de hospitalité vis-à-vis de ces personnes forcées de quitter leur pays pour se sauver (...) J'appelle la communauté internationale à agir promptement, pour fournir en urgence, l'assistance nécessaire à ces nouveaux réfugiés qui ont fui le Cameroun et le Soudan pour se réfugier au Tchad »⁵².

Après ces mots du président, les actes s'en sont suivis. La république du Tchad par le biais de son président tchadien Mahamat Idriss Deby, venait en aide aux réfugiés en leur accordant une assistance alimentaire. D'après la chaîne de télévision et radio nationale du Cameroun, le président tchadien mettait 05 bœufs par jour à la disposition des déplacés camerounais dans son territoire⁵³.

4.1.2.5 *Stratégies des populations locales*

Ici, il faut entendre par populations locales, les personnes qui n'étaient pas directement impliquées dans le conflit bien qu'elles soient résidentes des localités conflictuelles.

Parmi les populations, on dénombrait des vieux, des jeunes, des hommes, des femmes, des enfants, des commerçants, etc. Toutes ces personnes, surprises par le dénouement de la situation, avaient opté pour **la fuite** pour pouvoir rester en vie. Elles avaient du tout abandonner (maison, commerces, champs, ...) pour aller se réfugier ailleurs.

⁵² <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-plus-de-30-000-camerounais-se-sont-r%C3%A9fugi%C3%A9s-au-tchad-depuis-le-5-d%C3%A9cembre/2442857>

⁵³ <https://www.crtv.cm/2021/12/arabes-choas-mousgoum-sur-le-chemin-de-la-paix/> consulté le 03/08/2023.

Nombreuses d'entre-elles ont dû migrer dans des villages qui n'étaient pas en conflit, et d'autre ont traversé la frontière pour trouver refuge au Tchad par peur des représailles. D'après les chiffres donnés par OCHA (2022), 112 villages avaient été incendiés, entraînant le déplacement de 36 000 personnes. Les chiffres précédents et quelques déclarations de trois réfugiés démontrent que ces populations n'avaient pour seule option que la fuite.

Réfugié 1 :

« Quand ils sont arrivés, ils ont brûlé la ville. Un de mes oncles a été tué devant moi. Ils m'ont demandé de fuir. J'ai refusé. Ils m'ont ensuite demandé de jeter la lance que j'avais en main et leur donner l'argent que j'avais sur moi. Après ce fut la débandade. Je ne sais même pas encore où se trouve certains de mes enfants »⁵⁴(RFI, 09/12/2021).

Réfugié 2 :

« C'est la guerre qui m'a amené au Tchad. J'ai été obligé de fuir. Pendant mon voyage, j'ai vu des gens morts de mes propres yeux. »⁵⁵

Réfugié 3 :

« Nous préférons rester ici que d'y retourner. Nous n'avons plus rien. Ici, on nous tolère. Là-bas, les Mousgoums nous considèrent comme des envahisseurs »⁵⁶. (Africanews, 01/03/2022).

4.1.2.6 Stratégies des Médias

Qu'ils soient écrits ou oraux, nationaux ou internationaux, francophones ou anglophones, publics ou privés, les médias ont joué un rôle très important au cours des affrontements intercommunautaires. Leur stratégie de sensibilisation qu'elles avaient mises en place avaient pour but de favoriser le dialogue, la compréhension et la

⁵⁴ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211209-cameroun-un-conflit-entre-%C3%A9leveurs-et-p%C3%A9cheurs-provoque-la-fuite-de-population-vers-le-tchad> consulté le 02/08/2023

⁵⁵ <https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/articles-et-reportages/le-changement-climatique-alimente-des-conflits-au-cameroun-qui-force-de-millier-de-personnes-à-fuire> consulté 02/08/2023.

⁵⁶ <https://fr.africanews.com/2022/03/01/cameroun-le-climat-exacerbe-les-conflits-entre-arabes-et-mousgoums/> consulté le 02/08/2023.

résolution du conflit, en accordant à certaines parties prenantes et aux élites de ces communautés de s'exprimer et d'inviter les protagonistes de déposer les armes et de revenir à de meilleurs sentiments. Des médias tels que CRTV, Canal 2 international, Equinox Tv, Radio Balafon pour ne citer ceux-là ont beaucoup apporté pendant cette période. Les faits étaient rapportés aux lecteurs, auditeurs et téléspectateurs de façon objective et impartiale.

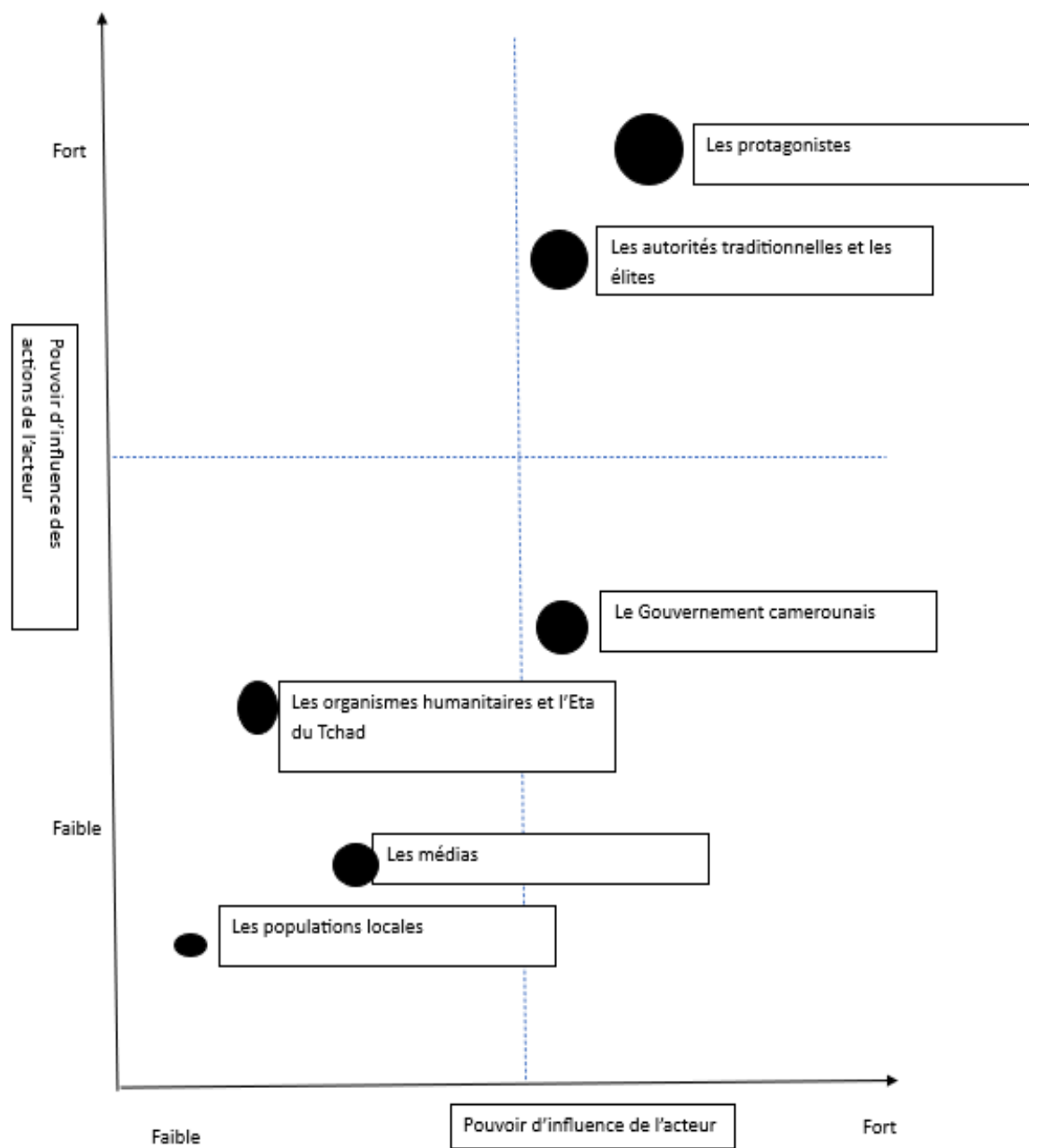
Les stratégies des acteurs ayant été présentées, il nous revient maintenant de les analyser afin comprendre si elles peuvent contribuer à ramener une paix durable entre ces communautés.

4.1.3 Quels résultats pour les acteurs et leurs stratégies ?

Dans cette sous-section, nous analyserons les stratégies des différentes parties prenantes impliquées dans le conflit. Pour ce faire, nous allons dresser un tableau contenant 06 lignes (qui reprennent tous les acteurs) et 04 colonnes (stratégies, actions menées par les acteurs, pouvoir d'influence des acteurs sur le conflit, pouvoir d'influence des actions menées par l'acteur). Ensuite, nous analyserons le pouvoir d'influence des actions des acteurs en fonction du pouvoir d'influence des acteurs. (Cf. repère ci-dessous).

Acteurs	Stratégies	Actions menées	Pouvoir d'influence des acteurs	Pouvoirs d'influence des actions menées
Les protagonistes	Confrontation	Destruction des biens, tueries	Fort	Fort
L'Etat	Aide ; Sensibilisation Négociation	Distribution des dons aux victimes, Rencontre avec les leaders des communautés et les populations ;	Fort	Faible

		Mobilisation gouvernementale		
Les autorités traditionnelles et les élites	Sensibilisation ; Médiation	Discussions avec les populations, appel au dépôt des armes et au retour de la paix	Fort	Fort
Les organismes humanitaires et l'Etat du Tchad	Aide humanitaire	Distribution de nourriture et de médicaments, abriter les réfugiés	Faible	Faible
Les populations locales	Fuite	Déplacement vers d'autres localités de la région et au Tchad	Faibles	Faible
Les médias	Sensibilisation	Organisation des débats,	Faible	Faible



Source : Par nos soins en 2023

Lorsqu'on observe le graphe ci-dessus, on constate que 03 acteurs sont dans le cadran inférieur gauche, 01 acteur se trouve dans le cadran inférieur droit, et 02 acteurs sont dans le cadran supérieur droit.

Les acteurs du cadran inférieur gauche (faible – faible) sont des acteurs qui ont un faible pouvoir d'influence et leurs actions qu'ils mènent ont aussi une faible influence sur le conflit. Parmi ces acteurs, on retrouve : les populations locales, les médias, et les organismes humanitaires et l'Etat du Tchad. Du fait de leur faible pouvoir et du faible pouvoir de leurs actions dans le conflit, leurs stratégies ne peuvent pas impacter la résolution de ce conflit.

Dans le cadran inférieur droit (fort-faible), on retrouve le Gouvernement camerounais. Il a un fort pouvoir d'influence mais les actions qu'il mène ont un faible pouvoir d'influence dans ce conflit. Par conséquent, ses stratégies ne peuvent pas produire des solutions durables pour résoudre ce conflit si le problème de fond reste l'accès aux ressources naturelles.

Les acteurs du cadran supérieur droit (fort-fort) sont des acteurs qui ont un fort pouvoir d'influence et leurs actions ont un fort pouvoir d'influence dans le déroulement du conflit. Parmi ces acteurs on retrouve : les protagonistes, et les chefs traditionnels et les élites. Ces acteurs sont ceux qui peuvent décider du moment et du début du conflit parce que les protagonistes sont dans une optique d'affrontement pour le contrôle des ressources naturelles. Les autorités traditionnelles et élites quant à elles, peuvent soit inciter leurs communautés à poursuivre avec les violences, soit leur demander de cesser les violences.

De cette analyse, nous constatons que hormis les protagonistes qui avaient opté comme stratégies la violence, les autres acteurs s'étaient penchés sur des stratégies de sensibilisation ou/et de médiation et/ou de négociation et/ou d'aides humanitaires. Si le problème central de ce conflit reste le partage des ressources naturelles, nous pensons que plutôt que d'essayer de mettre sur pied des stratégies de résolution de conflit, il faudrait penser à mettre sur pied des politiques de gestion efficace des ressources naturelles afin de faciliter une cohabitation sociale et pacifique entre les différentes communautés de cette région. Pour atteindre ces solutions durables, l'Etat doit travailler en synergie avec toutes ces communautés.

4.2 Une gestion hybride des ressources naturelles comme moyen de résolution du conflit

« Vu le contexte de croissance démographique et de pression croissante sur les ressources, la définition de règles plus claires et légitimes d'accès aux ressources apparaît comme un enjeu majeur. La régulation de l'accès aux ressources constitue donc une question centrale. » (Sambo, 2023, p. 4)

Dans cette citation de Sambo (2023), l'expression « règles claires et légitimes » a attiré notre intérêt. Que peut-on entendre par règle légitime ? Et qui peut conférer la légitimité d'une règle ?

Selon le dictionnaire Larousse, une règle légitime est une règle qui prend ses fondements de la justice, de l'équité ou du droit⁵⁷. Selon d'Onorio (2020), on peut distinguer entre autres la légitimité légale qui est conférée par le droit positif et le légitimité traditionnelle qui est fondée sur le respect des coutumes et des usages.

Parler donc de règles légitimes pour une gestion efficace des ressources naturelles revient d'une part à établir des règles légitimes légales (intervention de l'Etat) d'une part, et les règles légitimes traditionnelles (par les communautés utilisatrices) d'autre part.

Afin d'éviter les conflits intercommunautaires dans la région de l'Extrême-Nord, il est important que l'Etat et les communautés mettent sur pied des stratégies de gestion efficace de ressources naturelles.

4.2.1 Les solutions exogènes

L'Etat étant vu comme le principal acteur pour établir des réglementations et des politiques publiques afin de préserver et de gérer de manière durable les ressources naturelles communes pour éviter leur surexploitation ou leur dégradation. Comme nous l'avons précisé précédemment, pour Hardin, dans un contexte sans régulation où chaque individu cherche son propre intérêt, il est inévitable que la dégradation des ressources se produise. Afin que les pêcheurs, agriculteurs et éleveurs de cette région puissent utiliser les ressources naturelles de façon rationnelle et efficace, il faudrait que sur la base du modèle de Hardin, le gouvernement doit :

⁵⁷ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/l%C3%A9gitime/46591> consulté le 13/08/2023.

- a) **Établir des réglementations** : l'Etat pourrait mettre en place des lois et des politiques strictes pour limiter l'accès et l'utilisation des ressources communes qui se font déjà de plus en plus rares. Ces lois pourraient consister par exemple à définir les horaires de pêche et d'abreuvement des troupeaux, d'interdire aux pêcheurs Mousgoum de creuser des canaux dans des eaux et des espaces qui sont aussi utilisées par les éleveurs Arabes Choa. Comme autre réglementation, l'Etat pourrait fixer une taxe à payer par les éleveurs, les pêcheurs et les agriculteurs. L'entièreté de cette taxe devrait permettre de créer des points artificiels pour l'abreuvement des animaux dans les différentes localités de cette région mais aussi, de poursuivre l'opération « Sahel vert »⁵⁸ qui avait été lancée pour la toute première fois en 1970 par Ahmadou Ahidjo, le premier président du Cameroun.
- b) **Appliquer les règles** : il ne suffit juste pas à l'Etat d'établir des lois et des règles sur les questions liées à la gestion des ressources naturelles et ne peut pas se rassurer de leur effectivité. Pour assurer une application adéquate de ces réglementations, un système de surveillance et de sanctions devrait être mis en place. L'Etat devrait être coercitif en punissant toutes les personnes contrevenantes à ces lois et règlements. Cette mise en application des règles devrait se faire avec la collaboration de toutes les communautés ethniques de cette région.
- c) **Encourager la coopération** : l'Etat devrait promouvoir la coopération entre les différentes communautés ethniques. Celles-ci étant les principales utilisatrices des ressources naturelles, elles seraient mieux placées pour connaître les amendes à infliger aux personnes déviantes. Plus concrètement, l'Etat devrait s'organiser à fédérer autour de ses institutions, ces communautés qui à leur tour, fixeront les montants à verser en cas de non-respect des règles préalablement fixées par l'Etat.
- d) **Sensibiliser et éduquer** : La jeunesse étant toujours considérée comme le fer de lance de la nation, l'Etat du Cameroun devrait mettre un accent sur

⁵⁸ L'opération "Sahel vert" est « une initiative du gouvernement du Cameroun pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse dans la région de l'Extrême-Nord du pays. Elle consiste à reboiser des espaces dégradés avec des espèces végétales adaptées au climat aride, à sensibiliser et à éduquer les populations locales sur la préservation de l'environnement, et à promouvoir le développement durable dans la zone ». <https://minepded.gov.cm/fr/sahel-vert/>, consulté le 13/08/2023.

l'éducation et la scolarisation des jeunes dans la région de l'Extrême-Nord. D'après INS, (2019), cette région est celle qui a le taux de scolarisation⁵⁹ le plus faible avec un taux de 38,4% suivie des régions du Nord et de l'Adamaoua avec des taux respectivement de 40,2% et 43,6%. Ce faible taux de scolarisation démontre que l'éducation est délaissée. Ce qui pourrait justifier un fort attrait pour les jeunes aux activités de pêche, d'agriculture et d'élevage. Si l'Etat investit davantage dans cette région en construisant des écoles et en y affectant des enseignants, les jeunes se concentreront dans les études au détriment des activités suscitées : ce qui pourrait éviter des affrontements causés à la suite d'une simple dispute sur l'utilisation des ressources naturelles.

- e) **Soutenir la recherche et le développement** : l'Etat pourrait promouvoir le développement durable et la gestion rationnelle des ressources naturelles en finançant des recherches sur des nouvelles pratiques agro-pastorales et de pêche artisanales qui respecteront l'environnement et la biodiversité. Ces nouvelles techniques permettraient d'une part aux pêcheurs de ne plus creuser des trous pour piéger du poisson dans des eaux qui sont aussi utilisées par les éleveurs et d'autre part, aux éleveurs et aux agriculteurs d'effectuer leurs différentes activités sans vouloir accaparer ou empiéter l'espace de l'autre. En plus de promouvoir le développement durable et la gestion rationnelle des ressources naturelles, l'Etat pourrait aussi promouvoir les projets de développement communautaire en accompagnant financièrement les jeunes hommes et femmes porteurs de projet dans la pisciculture et dans la permaculture.

Bien que l'Etat soit le propriétaire des ressources naturelles, il faudrait tout de même que les communautés aussi puissent intervenir dans le processus de gestion des ressources qu'elles utilisent.

⁵⁹ Le taux de scolarisation est le rapport entre le nombre d'élèves, d'étudiants et d'apprentis en formation initiale d'un âge déterminé, inscrits dans un établissement d'enseignement, et le nombre de jeunes de cet âge.
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1199#:~:text=Le%20taux%20de%20scolarisation%20est,de%20jeunes%20de%20cet%20%C3%A2ge>. Consulté le 13/08/2023.

4.2.2 Les solutions endogènes

Les solutions endogènes sont celles qui sont mises en place par les communautés elles-mêmes. Pour élaborer ces propositions de stratégies, nous allons nous appuyer sur quelques principes d'Oström.

Afin d'assurer à leur tour la préservation et la bonne gestion des ressources naturelles communes dans le but d'éviter des conflits entre-elles, les Mousgoums et les Arabes Choa devraient :

- a) **Délimiter de façon claire les limites des ressources partagées** : il est important que les frontières physiques des ressources communes soient définies entre les Mousgoums et les Arabes Choa. D'un commun accord, les pêcheurs ne devraient pas pratiquer leur activité dans les zones où les éleveurs abreuvent leurs troupeaux et réciproquement.
- b) **Établir des règles adaptées au contexte de la région** : l'Extrême-Nord étant une région victime des perturbations climatiques avec de très longues périodes de sécheresse et une courte saison de pluies parfois accompagnées d'inondations, les communautés pourraient fixer des règles limitant la pêche et le pâturage pendant les saisons de forte sécheresse afin que les ressources communes soient utilisées de façon rationnelle sans prédation. Et en saison de pluies, ces règles pourraient autoriser l'intensification des activités de pêche et de pâturage.
- c) **Mettre en place des mécanismes de sanctions pour le non-respect des règles établies** : les Mousgoum et les Arabes Choa étant deux communautés ayant des activités professionnelles et des organisations traditionnelles différentes, il faudrait que ces communautés se réunissent et établissent ensemble des sanctions à appliquer à ceux qui auront des comportements prédateurs ou qui seraient mêlés à des histoires pouvant provoquer des tensions entre-elles.
- d) **Combiner leurs formes de gouvernance avec celle de l'Etat** : les règles de gestion des communautés étant traditionnelles, par ricochet informelles, ces communautés devraient combiner les réglementations de l'Etat qui elles, sont formelles, aux leurs. Pour prendre un exemple, les communautés pourraient se concerter pour définir les règles d'accès, d'usage et de partage des ressources

naturelles, et l'Etat à son tour pourrait établir des normes environnementales, juridiques ou fiscales pour inciter les Mousgoum et les Arabes Choa à mieux gérer les ressources dont elles sont utilisatrices.

- e) **Mettre en place une instance de résolution** : puisqu'il s'agit des ressources partagées par deux communautés au moins, il faudrait que l'instance chargée de la résolution des conflits regroupe en son sein des représentants de chaque communauté. Cette instance devrait être accessible à tous et aussi impartiale. Il arrive parfois que des conflits entre individus dégénèrent parce que l'une des parties aurait estimé que le problème a été résolu de façon inique.

Que les solutions soient endogènes ou exogènes, l'Etat ne peut pas à lui seul mettre en place des mesures efficaces de gestion des ressources naturelles sans intégrer les communautés locales. Et de même pour les communautés locales, elles ne peuvent pas non plus mettre des systèmes traditionnels de gestion des ressources sans collaborer avec l'Etat.

CONCLUSION

Notre étude visait à appréhender les causes réelles du conflit entre les Mousgoum et les Arabes Choa dans l'Extrême-Nord du Cameroun, à analyser les stratégies des différentes parties prenantes de ce conflit, et à formuler des solutions pérennes pour favoriser une coexistence harmonieuse entre ces deux groupes ethniques en se basant sur une gestion efficace des ressources naturelles en se demandant ce qui pourrait expliquer l'augmentation des conflits liés aux ressources naturelles entre ces deux communautés.

Grâce aux lectures que nous avons effectuées et aux théories de la rareté des ressources naturelles, de la tragédie des biens communs et de gouvernance des communs que nous avons mobilisées, nous avons abouti au résultat selon lequel le conflit lié aux ressources naturelles entre les Mousgoums et les Arabes Choa était un conflit qui avait plusieurs causes. La première étant due à la rareté des ressources du fait des changements climatiques et de la croissance démographique dont est victime cette partie du Cameroun. Mais cette cause ne pouvait pas être directement considérée comme source de conflit parce que l'Extrême-Nord du Cameroun n'est pas un cas isolé. Il y a de nombreuses parties du globe terrestre dans lesquelles les ressources naturelles se font de plus en plus rares sans toutefois que les communautés entrent en conflits ou en compétition. En poussant un peu plus loin nos investigations à partir des lectures, nous nous sommes rendus-compte que les causes réelles de ce conflit sont à imputer d'une part à l'Etat qui ne joue pas son rôle et a abandonné les ressources naturelles à la gestion des communautés, et d'autre part aux communautés locales qui, ayant des activités différentes, souhaitent chacune avoir le contrôle exclusif des ressources qui leur sont pourtant communes. Ce qui vérifie notre première hypothèse de recherche.

En plus des protagonistes, d'autres parties prenantes (le Gouvernement du Cameroun, les organisations humanitaires, l'Etat du Tchad, les autorités traditionnelles, les populations locales, les médias) ont intervenu dans ce conflit. Chacune d'elles avait un but précis qu'elle souhaitait atteindre au travers de certaines stratégies qu'elles ont mises en place. L'analyse des stratégies de ces acteurs a démontré qu'elles ne pouvaient pas avoir un impact positif dans la résolution de ce conflit sur le long terme. Cette analyse a révélé que toutes ces actions menées de part et d'autre par tous ces

acteurs ne pouvaient qu'aider à faire une trêve et non à résoudre le conflit (deuxième hypothèse confirmée). L'Etat qui est le garant de la sécurité des populations et propriétaire des ressources naturelles, ne s'est limité qu'à faire de la médiation et de la sensibilisation pour résoudre ce conflit. Pourtant, dans un tel contexte où une simple dispute se transforme en affrontements armés, la distribution des denrées alimentaires ne saurait être une stratégie de résolution de conflit si le problème central demeure l'accès aux ressources naturelles entre les pêcheurs Mousgoum et les éleveurs Arabes Choa.

Vu le contexte actuellement dans lequel nous vivons, les changements climatiques nous imposent un nouveau mode de vie comme l'a fait la crise du COVID 19. Ce nouveau mode de vie nous invite à une nouvelle prise de conscience en ce qui concerne l'accès et l'usage des ressources naturelles. Pour résoudre le conflit entre les Mousgoum et les Arabes Choa, nous avons pensé qu'une nouvelle forme de gestion des ressources naturelles devrait être adaptée. Il s'agit ici d'une forme de gestion hybride entre l'Etat et les communautés locales qui utilisent ces ressources. Ce tandem Etat-communauté locale devrait combiner le système réglementaire formel et le système traditionnel afin que les ressources naturelles soient utilisées avec parcimonie.

Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs sont les cas les plus souvent évoqués dans la littérature. Les conflits entre les agriculteurs et les pêcheurs devraient également susciter un fort intérêt parmi les chercheurs. Le cas de l'Extrême-Nord du Cameroun est un signal d'alerte, il a montré à la communauté nationale et internationale à quel point les conséquences peuvent être dévastatrices si des règles qui organisent la GRN ne sont pas bien établies.

Cette étude rencontre deux principales limites. La première est que nous n'avons pas pu trouver une littérature scientifique traitant des cas de conflits entre des éleveurs et des pêcheurs en général, et des Mousgoum et des Arabes Choa plus spécifiquement. La deuxième est que nous aurions voulu faire un travail de terrain afin de réaliser des entretiens.

Dans un monde fini avec des ressources naturelles limitées, il serait temps de sensibiliser et d'éduquer davantage les populations sur l'accès et l'usage de ces ressources naturelles afin d'éviter des conflits locaux ou interétatiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdoul-Moumouni, S. R., Boukari, S. A., Abdou, H. A., Hamsatou, A. S., Maimouna, M. A., Oumarou, H. Y. A., & Himadou, Y. H. (2018). *Gestion et prévention des conflits fonciers au Sahel, quel rôle pour les collectivités locales ?* Réseau Sahel Désertification.
- ACF. (2022). *La raréfaction des ressources naturelles provoque des conflits intercommunautaires et le déplacement de milliers de personnes*. Action contre la Faim. <https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/la-rarefaction-des-ressources-naturelles-provoque-des-conflits-intercommunautaires-et-le-deplacement-de-milliers-de-personnes/>
- AfricaNews. (2022, mars 1). *Cameroun : Le climat exacerbe les conflits entre Arabes et Mousgoums*. Africanews. <https://fr.africanews.com/2022/03/01/cameroun-le-climat-exacerbe-les-conflits-entre-arabes-et-mousgoums/>
- Amada, K. (2019). *Renforcement des capacités et la mise en place d'un système d'alerte précoce en vue d'une prévention et la gestion locale pacifique des conflits agro-pastoraux entre agriculteurs, éleveurs transhumants et éleveurs de Goulfey, Kobro, Blangoua et Dougoumachi. Rapport d'activités*.
- Ankogui-Mpoko, G.-F., Gautier, D., Njoya, A., Réounodji, F., & Seignobos, C. (2002). *Agriculteurs et éleveurs : Deux communautés, deux activités dominantes, pour quelle intégration territoriale?*
- Bamenjo, J. (2021a). *Lutter contre les conflits fonciers récurrents dans le département du Logone et Chari de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun* | landcam. <https://www.landcam.org/fr/lutter-contre-les-conflits-fonciers-recurrents-dans-le-departement-du-logone-et-chari-de-la-region>

- Bamenjo, J. (2021b, novembre 4). Lutter contre les conflits fonciers récurrents dans le département du Logone et Chari de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. *SciencesWatchInfos*. <https://scienceswatchinfos.org/lutter-contre-les-conflits-fonciers-recurrents-dans-le-departement-du-logone-et-chari-de-la-region-de-lextreme-nord-du-cameroun/>
- Bazdarevic, T., Dewa, B., & Gardet. (2021, décembre 24). *Cameroun : L'Extrême-Nord, en proie au terrorisme, tente de se reconstruire* | TV5MONDE - Informations. <https://information.tv5monde.com/afrique/cameroun-lextreme-nord-en-proie-au-terrorisme-tente-de-se-reconstruire-12281>
- Beeler, S. (2006). *Conflits entre agriculteurs et éleveurs au nord-ouest du Mali*. IIED.
- Beucher, O., Bikienga, I., Bonkougou, J., Compaoré, J., & Traoré, F. (2020). Typologie et modes de gestion de conflits fonciers de la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso. . . *Vol.*, 7(1), 16-21.
- Bobo, M. (2022, juin 8). *Boko Haram dans la région de l'extrême-Nord du Cameroun : L'arbre qui cache la forêt*. <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/boko-haram-region-de-lextreme-nord-cameroun-larbre-cache-foret>
- Bouquet, C., & Hagenbucher. (1975). Les Arabes dits « Suwa » du Nord-Cameroun. 1973. *Cahiers d'outre-mer*, 28(111), 303.
- Bourdieu, P. (1992). *Les règles de l'art : Genèse et structure du champ littéraire*. Editions du Seuil.
- Bronkhorst, S. (2012). Rareté de ressources et conflit entre pasteurs et agriculteurs au Sud-Kordofan, Soudan. *Cultures & Conflits*, 88, Article 88. <https://doi.org/10.4000/conflits.18589>
- Brottem, L. (2021). La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale. *Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique*.

<https://africacenter.org/fr/publication/la-complexite-croissante-des-conflits-entre-agriculteurs-et-eleveurs-en-afrique-de-louest-et-centrale/>

Burton, J. W. (1990). *Conflict : Resolution and provention* (Repr). St. Martin's Pr.

Camara, B. (2015). *Évolution des systèmes fonciers au Mali : Cas du bassin cotonnier de Mali sud Zone Office du Niger et région CMDT de Koutiala*. CODESRIA.
<https://doi.org/10.2307/j.ctvh8qz0p>

Caraco, B. (2014, janvier 1). *La tragédie des services communs* [Text].
https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/la-tragedie-des-services-communs_66238

Coleman, J. S. (1990). *Foundations of social theory*. Belknap Press of Harvard University Press.

Collins, R. (1981). *Sociology since midcentury: Essays in theory cumulation*. Academic Press.

Crozier, M. (1964). *The bureaucratic phenomenon* (9. print). The University of Chicago Pr.

Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*. Editions du Seuil, Paris.

Dethier, R.-M. (2019). Gestion(s) de conflit(s). *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro 119-120(3), 269-318.
<https://doi.org/10.3917/cips.119.0269>

Deutsch, M. (1973). The resolution of conflict: Constructive and destructive processes. *American Behavioral Scientist*, 17(2), 248-248.

Djawa, A. (2021). Conflits fonciers entre Arabes choas et Mousgoum/kotoko dans le Logone et Chari : Énième rebondissement ! *Le RURAL.INFO*. <https://rural-info.net/?p=2404>

- Djouidi, H., Brockhaus, M., Locatelli, B., & Muharrom, E. (2015). Conflits d'usage des terres et des ressources naturelles en Afrique : État des lieux et défis pour la gestion durable. In *La gestion des terres et des ressources naturelles en Afrique : État des lieux et défis pour la gestion durable*. (p. 1-32). CIFOR.
- Dongmo, A. L., Havard, M., Mbiandoun, M., & Njoya, A. (2007). *Responsabilités sociétale et étatique dans la gestion des terroirs et des relations agriculture – élevage au Nord – Cameroun : Vers un cadre de concertation*.
- d'Onorio, J.-B. (2020). La légitimité : De quel droit ? : *Les Cahiers Portalis*, N° 7(1), 93-126. <https://doi.org/10.3917/capo.007.0093>
- Dyukova, Y., & Chetcuti, P. (2013). *Les principes humanitaires en situation de conflit- Le respect des principes humanitaires en situation de conflit armé ou de violence : L'expérience d'ACF et son positionnement*. https://actionagainsthunger.ca/cms/wp-content/uploads/2013/08/principes_humanitaires_en_situation_de_conflit_fr.pdf
- Ehrlich, P. R., & Ehrlich, A. H. (2009). The Population Bomb Revisited. *The Electronic Journal of Sustainable Development*, 1(3), 63-71.
- Elyaba, S. (2018). *Ruée vers l'eau et conflictualité transfrontalière autour de l'exploitation des ressources halieutiques sur la côte orientale de l'île d'Idjwi au Sud-Kivu (RDC). Mémoires de fin d'études*. Université catholique de Louvain.
- Engueguele, N. (2021). *Les conflits liés aux terres et aux ressources naturelles*.
- Euler, C., Lapeyre, R., Djibo, M. A., & Hayot, A. (2017). *Conflits d'usage des terres et des ressources naturelles au Sahel : Dynamiques, enjeux et défis pour la gouvernance foncière*. Agence française de développement (AFD).

- Fernandez-Fernandez, E., Malwé, C., & Negrutiu, I. (2014). Définitions des ressources naturelles et implications pour la démarche juridique. In *Penser une démocratie alimentaire Volume II – Proposition Lascaux entre ressources naturelles et besoins fondamentaux* (p. 71-77). INIDA. <https://hal.science/hal-01084431>
- Fisher, R., Ury, W., & Patton, B. (1991). *Getting to yes : Negotiating agreement without giving in* (2nd ed). Penguin Books.
- Fouodji, V. (2021, décembre 20). Affrontements mortels entre Mousgoum et Arabe-Choas. La corruption de hauts fonctionnaires du Logone pointée du doigt. *L'écho des Droits Humains*. <https://echodesdroitshumains.com/affrontements-mortels-entre-mousgoum-et-arabe-choas-la-corruption-de-hauts-fonctionnaires-du-logone-pointee-du-doigt/>
- Friedman, D. (1973). *The Machinery of Freedom : Guide to a Radical Capitalism* (2^e éd.).
- Galtung, J. (1967). *Theory and Methods of Social Research*. (New York: Columbia University Press). New York: Columbia University Press.
- Galtung, J. (2009). *Theories of conflict*.
- Gendreau, F., Gubry, P., & Véron, J. (Éds.). (1996). *Populations et environnement dans les pays du Sud*. Karthala : CEPED.
- Giddens, A. (1984). *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. University of California Press.
- Giraud, G., Leyronas, S., Maurel, F., & Rojat, D. (2016). Un cadre d'analyse pour la gouvernance des ressources naturelles. Le cas des eaux souterraines. *De Boeck Supérieur*, 24(3), 129-148.

- Glo, N. (2023). *Les attaques de Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun*.
<https://calenda.org/1072955>
- Goffman, E. (1949). Presentation of self in everyday life. *American Journal of Sociology*, 55, 6-7.
- Grossman, E. (2010). Acteur: In *Dictionnaire des politiques publiques* (p. 31-38). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2010.01.0031>
- Hardin, G. (1968). The Tragedy of the Commons. *Science*, 162(3859), 1243-1248.
<https://doi.org/10.1126/science.162.3859.1243>
- Harvey, D. (2011). The Future of the Commons. *Radical History Review*, 2011(109), 101-107. <https://doi.org/10.1215/01636545-2010-017>
- Homer-Dixon, T. F. (1999). *Environment, Scarcity, and Violence*. Princeton University Press.
- Hugon, P. (2009). Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains. *Hérodote*, 134(3), 63-79. <https://doi.org/10.3917/her.134.0170>
- ICG. (2020). *Un espace en crise : Causes profondes et évolutions récentes* (293; Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali, p. 6-11). International Crisis Group. <https://www.jstor.org/stable/resrep31336.6>
- ICG. (2017, octobre 25). *Extrême-Nord du Cameroun : Le casse-tête de la reconstruction en période de conflit*.
<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/cameroon/b133-extreme-nord-du-cameroun-le-casse-tete-de-la-reconstruction-en-periode-de-conflit>
- INS. (2019a). *Annuaire statistique de la région Extrême-Nord 2018*.
- INS. (2019b). Caractéristiques de la population. In *Annuaire Statistique du Cameroun-Edition 2019*.

- INS. (2020). *Monographie de la région de l'extrême-nord-Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (EC-ECAM 4)*.
- Jamin, J. Y., Seiny Boukar, L., & Floret, C. (2003). *Savanes africaines : Des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque.
- Kaptue, R., & Mbella M, R. (2021). Eleveurs Mbororo et enjeux fonciers à Bangangté (Ouest-Cameroun). *Espace Géographique et Société Marocaine*, 1(54), Article 54. <https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/EGSM/28892>
- Komi, A. K. (2018). Des conflits violents entre des agriculteurs et des éleveurs africains : De l'(in)hospitalité de et pour ce(ux) qui dérange(nt). *Revue de l'Institut de Sociologie*, 88, Article 88.
- Krätli, S., & Toulmin, C. (2020). *Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne ?* Research report. IIED, London.
- Kriesberg, L. (1998). *Constructive conflicts : From escalation to resolution*. Rowman & Littlefield Publishers.
- Kum, P. (2021). *Cameroun /Conflit intercommunautaire : Calme précaire dans l'Extrême-Nord*. <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-conflit-intercommunautaire-calme-précaire-dans-l-extrême-nord/2444873>
- Labara, B. K., Djaowe, A., Tajo, D., Chouto, S., Chendjou, F. X., & Tagne, R. (2020). La pêche artisanale par canaux dans la plaine du Logone : Une rentabilité source de conflits entre pêcheurs. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 83-100. <https://doi.org/10.25518/0770-7576.6109>
- Lally, A. (2016). *Prévention et gestion de conflit entre autochtones et étrangers dans le foncier rural ivoirien : Koffiakakro et Mahounou, deux cas de figure à apprécier*.

- Le Roy, A. (2012). Des communs sans tragédie : Elinor Oström vs. Garrett Hardin. *EcoRev'*, 39(1), 24-27. <https://doi.org/10.3917/ecorev.039.0024>
- Le Ster, M. (2011). Les liens entre conflits et environnement. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 64(255), Article 255. <https://doi.org/10.4000/com.6339>
- L'hôte, Y. (2017a). Climatologie. In O. Iyébi-Mandjek & C. Seignobos (Éds.), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun* (p. 20-26). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.11552>
- L'hôte, Y. (2017b). Climatologie. In O. Iyébi-Mandjek & C. Seignobos (Éds.), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun* (p. 20-26). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.11552>
- Liba'a, N. (2016). *Etudes sur les conflits agro-pastoraux dans les régions camerounaises du Nord, Adamaoua et Est, Rapport final*.
- Liba'a, N. K. (2012). Sédentarisation des éleveurs transhumants dans le Nord du Cameroun : Évolution des conflits ruraux et de leurs modes de résolutions. *African Population Studies*, 26(1), Article 1. <https://doi.org/10.11564/26-1-223>
- Locher, F. (2018). *La tragédie des communs était un mythe*. CNRS Le journal. <https://lejournel.cnrs.fr/billets/la-tragedie-des-communs-etait-un-mythe>
- Marcq, G. (2016). La résolution de conflits. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Numéro 109(1)*, 107-128. <https://doi.org/10.3917/cips.109.0107>
- Meadows, D. L., Meadows, D. H., Randers, J., & Behrens, W. W. (1972). *The Limits to Growth*. Universe Books.
- MINFOF. (2018). *Recueil de textes juridiques relatifs à la forêt, la faune et aux aires protégées*.

- Njilo, A. (2022, octobre 2). *Région du l'Extrême-Nord Cameroun, l'heure du développement a sonné*. camer.be. <https://www.camer.be/92571/12:1/region-de-lextreme-nord-cameroun-lheure-du-developement-a-sonne-cameroon.html>
- Nsioh, M. N. (s. d.). *Guide sur la gestion des ressources naturelles*.
- OCHA. (2015). *Cameroun : Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'Extrême-Nord*.
<https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/cameroon/assessment/c-onflits-et-m%C3%A9canismes-de-r%C3%A9solution-des-crises-%C3%A0-l%E2%80%99extr%C3%A4me-nord-du>
- OCHA. (2021a). *Caameroun : Extrême-Nord Implication des violences intercommunautaires de Logone-Birni – Rapport de situation N°3*.
- OCHA. (2021b). *CAMEROUN : Extrême Nord, arrondissement de Logone-Birni, réponse aux mouvements de population—Rapport de situation n°1*.
- OCHA. (2021c, novembre 3). *Cameroun : Extrême Nord , Logone Birni - Réponse aux mouvements de population dans l'arrondissement de Logone Birni Rapport de situation N 1 (3 novembre 2021) - Cameroon | ReliefWeb*.
<https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-extr-me-nord-logone-birni-r-ponse-aux-mouvements-de-population-dans-l>
- OCHA. (2022, février 5). *Cameroun : Extrême-Nord - Impact humanitaire du conflit intercommunautaire dans l'arrondissement du Logone-Birni Au 21 janvier 2022 - Cameroon | ReliefWeb*.
<https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-extr-me-nord-impact-humanitaire-du-conflit-intercommunautaire-dans-l>

- Olivry, J., & Naah, E. (2017). Hydrologie. In O. Iyébi-Mandjek & C. Seignobos (Éds.), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun* (p. 20-26). IRD Éditions.
<https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.11552>
- Oukaci. (2014). *Mise à niveau et problématique de compétitivité dans la démarche stratégique de l'entreprise industrielle algérienne face à l'économie de marche : Cas filière bois/ameublement (Thèse de Doctorat)*.
- Partoune, C., & Piveteau, V. (2010). Un exemple d'exploitation d'un jeu de rôle : L'analyse du jeu des acteurs. *Jouer pour éduquer à l'environnement*, 2.
- Pommerolle, M.-E. (2015). Les violences dans l'Extrême-Nord du Cameroun : Le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques. *Politique africaine*, 138(2), 163. <https://doi.org/10.3917/polaf.138.0163>
- Rose, C. M. (2020). Réflexions sur les biens communs (E. Guernaoui & J.-B. Roche, Trad.). *Droit et société*, 106(3), 751-769.
<https://doi.org/10.3917/drs1.106.0751>
- Rotillon, G. (2019). *Économie des ressources naturelles*. La Découverte.
- Sachs, J. D. (2005). *The End of Poverty : Economic Possibilities for Our Time*. Penguin Books.
- Saïbou, I., & Mangmadi, N. (2009). Banditisme et contestation de l'ordre allogène au Nord-Cameroun. *Afrique & histoire*, 7(1), 99-118.
<https://doi.org/10.3917/afhi.007.0099>
- Salin, F. (2010, novembre 1). *Vital lac Tchad*. Afrik. <https://www.afrik.com/vital-lac-tchad>
- Schelling, T. C. (1960). *The Strategy of Conflict*. Harvard University Press, Cambridge, MA.

- Seignobos, C., & Raugel, B. (2017). La pêche dans le lac de Maga : Localisation, effectifs et techniques. In O. Iyébi-Mandjek (Éd.), *Atlas de la province Extrême-Nord Cameroun* (p. 124-127). IRD Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.11584>
- Sopca, A. (2002). Le problème Arabes choa- Kotoko au cameroun : Essai d'analyse retrospective à partir des affrontements de janvier 1992. *The African Anthropologist*, 9(1), 66-83.
- SOUGNABE, P. (2000). *LE CONFLIT AGRICULTEURS/ELEVEURS DANS LA ZONE SOUDANIENNE-Mémoire de fin d'études*.
- Sougnabe, S. P. (2003). *Conflits agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad : Une étude comparée de deux régions : Moyen-Chari et Mayo-Kebbi*. 8 p.
- Swaboka, F. (2018, octobre 21). *Cameroun - Lagdo : Reprise de la pêche après le repos biologique*. Actu Cameroun. <https://actucameroun.com/2018/10/21/cameroun-lagdo-reprise-de-la-peche-apres-le-repos-biologique/>
- Tardy, T. (2009). Chapitre 2. Les acteurs de la gestion de crise. In *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix* (p. 35-53). De Boeck Supérieur; Cairn.info. <https://www.cairn.info/gestion-de-crise-maintien-et-consolidation-9782804116392-p-35.htm>
- Vas, A. (2020). Chapitre 1. Définitions et origines de la stratégie. In *Stratégie d'entreprise: Vol. 2e éd.* (p. 1-8). Dunod; Cairn.info. <https://www.cairn.info/strategie-d-entreprise--9782100805440-p-1.htm>
- Young, O., & Bouyssou, R. (2000). Gérer les biens communs planétaires. Réflexions sur un changement d'échelle. *Critique internationale*, 9(1), 147-160. <https://doi.org/10.3406/criti.2000.1631>

Zeltner, J. C. (1967). L'installation des Arabes au Sud du lac Tchad. *Abbia: Cahiers d'études africaines*, 16, 129-144.

Zeltner, J. C. (1988). *Les pays du Tchad dans la tourmente, 1880-1903*. L'Harmattan.

Sites internet

« Arabes Choas-Mousgoum : Sur le chemin de la paix » - <https://www.crtv.cm/2021/12/arabes-choas-mousgoum-sur-le-chemin-de-la-paix/>, consulté le 03/08/2023.

« Cameroun : Conflit intercommunautaire, au moins 22 morts dans le Logone et Chari » - <https://www.camer.be/89075/11:1/cameroun-affrontement-intercommunautaire-au-moins-22-morts-dans-le-logone-et-chari-cameroon.html> , consulté le 03/08/2023

« Cameroun : Des milliers de déplacés et réfugiés après des affrontements entre pêcheurs et éleveurs » - <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210820-cameroun-des-milliers-de-d%C3%A9plac%C3%A9s-et-r%C3%A9fugi%C3%A9s-apr%C3%A8s-des-affrontements-entre-p%C3%Aacheurs-et-%C3%A9leveurs>, consulté le 30/07/2023

« Cameroun : Le climat exacerbe les conflits entre Arabes et Mousgoums » - <https://fr.africanews.com/2022/03/01/cameroun-le-climat-exacerbe-les-conflits-entre-arabes-et-mousgoums/>, consulté le 02/08/2023.

« Cameroun : Plus de 30 000 Camerounais se sont réfugiés au Tchad depuis le 5 décembre » - <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-plus-de-30-000-camerounais-se-sont-r%C3%A9fugi%C3%A9s-au-tchad-depuis-le-5-d%C3%A9cembre/2442857>, consulté le 30/07/2023.

« Changement climatique alimente des conflits au Cameroun » - <https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/articles-et-reportages/le-changement-climatique-alimente-des-conflits-au-cameroun-qui-force-de-millier-de-personnes-à-fuire>, consulté 02/08/2023.

« Classement par taux de scolarisation des régions au Cameroun » - <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1199#:~:text=Le%20taux%20de%20scolarisation%20est,de%20jeunes%20de%20cet%20%C3%A2ge>, Consulté le 13/08/2023.

« Conflits liés aux ressources en eau au Tchad » - <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/tchad-les-conflits-li%C3%A9s-aux-ressources-en-eau-entraiment-des-d%C3%A9placements/2444683>,

« Extrême-Nord : la région la plus frappée par les changements climatiques au Cameroun » - https://actucameroun.com/2020/06/11/extreme-nord-la-region-la-plus-frappee-par-les-changements-climatiques-au-cameroun/?utm_content=cmp-true, consulté le 26/07/2023.

« La Case Obus au pays mousgoum » - <https://esmaparis1.com/2020/05/29/la-case-obus-au-pays-mousgoum/>, consulté le 27/07/2023.

« Les affrontements meurtriers entre les éleveurs nomades et les agriculteurs en Afrique de l'Ouest » - <https://www.mediaterrre.org/afrique-ouest/actu,20201203015401.html>, consulté le 10/03/2023.

« Les couloirs de passage : une solution pour réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs » - <https://www.eda.admin.ch/countries/benin/fr/home/actualite/nouveautes.html/content/countries/benin/fr/meta/news/2020/aout/couloirsdepassage>, consulté le 15/04/2023.

« Les définitions de la stratégie » - <https://www.definitions360.com/la-strategie>, consulté le 19/07/23.

« Les ressources naturelles : définition et explications » - <https://www.aquaportail.com/definition-11487-ressource-naturelle.html>, consulté le 01/08/2023.

« Mousgoum (peuple) » - [https://www.wikiwand.com/fr/Mousgoum_\(peuple\)](https://www.wikiwand.com/fr/Mousgoum_(peuple)), consulté le 27/07/2023.

« Ressource naturelle : Définition et explications » - <https://www.aquaportail.com/definition-11487-ressource-naturelle.html>

« Tchad : Quand l'accès à l'eau entraîne violences et déplacements » - <https://www.actioncontrelafaim.org/tchad-quand-lacces-a-leau-entraîne-violences-et-deplacements/>, consulté le 27/07/2023.

VIDÉO. Cameroun : L'Extrême-Nord, en proie au terrorisme, tente de se reconstruire | TV5MONDE - Informations. <https://information.tv5monde.com/afrique/cameroun-lextreme-nord-en-proie-au-terrorisme-tente-de-se-reconstruire-12281>, consulté le 30/06/2023.

« Vital Lac Tchad » - <https://www.afrik.com/vital-lac-tchad>, consulté le 26/07/2023.

Résumé

Dans un contexte dominé par les changements climatiques qui rendent les ressources naturelles de plus en plus rares, la compétition pour l'accès et le contrôle de celles-ci se fait de plus en plus remarquée dans de nombreux pays. Dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun où cohabitent plusieurs communautés ethniques, chacune ayant un mode de fonctionnement traditionnel et des activités professionnelles spécifiques, le partage des ressources naturelles est souvent cause de tensions entre ces communautés. Le plus récent était celui qui opposait les pêcheurs Mousgoum aux éleveurs Arabes Choa. L'objectif de ce travail était de déterminer les causes réelles de ce conflit, les stratégies qui avaient été mises en place par les différents acteurs, et proposer des solutions pour une cohabitation sociale pacifique entre ces deux communautés. Sur la base des lectures et des théories mobilisées, cette recherche nous a permis de conclure que la recrudescence des conflits de 2021 entre les Mousgoum et les Arabes Choa est due d'une part à cause du laxisme de l'Etat, et d'autre à l'égoïsme des communautés locales. Lors de ce conflit, plusieurs acteurs ont été impliqués. Parmi ces acteurs nous avons pu distinguer les protagonistes (Mousgoum et Arabes Choa), le Gouvernement du Cameroun, les organisations humanitaires et l'Etat du Tchad, les autorités traditionnelles, les populations locales et les médias. Une étude des stratégies de ces différents acteurs a révélé qu'elles ne pouvaient pas apporter des solutions pérennes pour ramener la paix entre ces communautés. Afin d'éviter que ce genre de conflit se propage dans d'autres parties du pays, il faudrait une mise en place d'un nouveau mode de gestion combinant le système réglementaire de l'Etat et le système traditionnel des communautés locales.

Mots clés : Conflits, ressources naturelles, acteurs, stratégies, Extrême-Nord.